

## Au sommaire du n° 61

- 2 **Brèves**
- 3 **La Villedieu : une filiale d'un grand groupe public torpille une initiative de développement local**
- 4 **CAE, quand l'État souffle le froid ...et le froid**
- 4 **L'usine de la discorde**  
 Nous avons présenté dans le dernier numéro d'IPNS le projet d'usine de pellets torréfiés porté par la société CIBV sur le site de l'ancienne gare bois de Bugeat-Viam, en Corrèze. Depuis, le projet suit son cours, en l'occurrence sous la forme d'une enquête publique pour laquelle chacune et chacun est invité à donner son avis. Nous reproduisons ici-même des extraits de réflexions qui vont dans le sens d'une critique du projet, que ce soit d'un point de vue technique (page 4) ou d'un point de vue plus général (page 5). Ainsi qu'une analyse de la réunion de Bugeat du 25 novembre 2017 (pages 6 et 7)
- 5 
- 8 **Propose bois contre touristes, faire offre.**  
 Dans la série "Rions un peu avec l'aménagement du territoire", un article de l'édition du 6 octobre de *La Montagne Creuse* laisse rêver.
- 9 **Millevaches et sa révolution**
- 10 **Les maçons creusois et la Commune de Paris de 1871**
- 11 **La vraie fausse histoire de Martial Senisse**  
 maçon et communiste
- 12 **Francisco Largo Caballero (1869-1946) de Madrid à l'exil**  
 le séjour à Crocq du dirigeant socialiste espagnol (1941)
- 13 **Lectures**
- 14 **Une histoire de courage**  
 Une histoire qui mêle amitié et contraintes professionnelles
- 15 **Du riffi chez les libres-penseurs**  
 Le divorce est consommé entre La Libre Pensée de Haute-Vienne et son homologue creusoise. Pour ceux qui ne connaîtraient pas ces associations, Libre pensée est une expression attribuée à Victor Hugo dans un discours de 1851 désignant, dans l'idéal, un mode de pensée et d'action éloigné des dogmes religieux, philosophiques, idéologiques ou politiques, mais se fiant à la logique et à la raison. Voilà pour la pensée. Qu'en est-il de la liberté ? Voyons donc cela sur le terrain.
- 16 **Un centre d'art qui change de paysage**  
 En septembre dernier, une nouvelle présidente, Sophie Bertrand, prenait les rênes du Centre international d'art et du paysage de Vassivière. L'occasion pour IPNS de lui donner la parole et de faire le point sur les actions de l'établissement.



## Un atelier d'écriture avec les migrants

Animée par Viviane Sanchez-Delanaud, l'atelier d'écriture "Les Mille lieux" se poursuit indépendamment des autres structures d'accueil des migrants. L'écriture d'un conte intitulé "Sakaki-Khun et le pays des mille lieux" se situe dans l'imaginaire du merveilleux, enrichi par les influences des pays d'origine des participants. Seront ensuite édités des carnets reliés, fabriqués avec Chloé Lefèvre (association Courgettolivres). La présentation de ce travail aura lieu à la médiathèque de Royère-de-Vassivière le samedi 16 janvier 2018 à 11 h, sous forme orale, visuelle et musicale. Suivra un buffet des Mille goûts préparé par les participants à l'atelier, fêtant ainsi la fin d'une belle aventure.

## Les Aubussonnais se rebellent contre le matraquage fiscal

"Le 3 avril, toute la ville s'enflamme au bruit de la cloche qui retentit durant cinq heures. La foule, aux prises avec les (gens du fisc), couvre le maire de boue et s'attroupe devant sa maison en parlant d'y mettre le feu pour le punir de protéger les (contrôleurs). Le curé d'Aubusson les avait en effet soustraits à la foule furieuse, en les mettant à l'abri dans un couvent".

Ne rêvez pas. Ce texte ne date pas d'aujourd'hui, et n'est pas plus de la science-fiction. Ce 3 avril de révolte ou d'insoumission, c'était en 1704. L'impôt en cause était la gabelle, taxe très inégalitaire puisque selon les régions, tout le monde ne la payait pas. Il y avait à Aubusson un dépôt où chaque habitant devait se fournir de façon obligatoire, un monopole en quelque sorte. Le président-juge de ce dépôt était le fils du maire, dont le frère était le curé. Vous voyez le tableau. Il faut donc remplacer les mots entre parenthèses par (gens de gabelle) et (maltôtiers). La population appelait maltôte tout impôt injuste et indu. Ce qui bien longtemps plus tard fit écrire ceci au romancier Villiers de l'Isle-Adam (Contes cruels, 1883) : "On gaspillait quelque peu les lourds trésors amassés, si péniblement, par l'économiste (nom au choix). Si les finances diminuaient, l'on augmentait les dîmes, tailles, corvées, aides, subsides, séquestres, maltôtes et gabelles jusqu'à merci. (on peut résumer simplement tous ces mots par : impôts et taxes).

Source : *La Rébellion française : mouvements populaires et conscience sociale* de Jean Nicolas.

## Révolte fiscale toujours !

En 2017, les Aubussonnais et les habitants de la communauté de communes Creuse Grand Sud, se révoltent à nouveau après la réception de leurs taxes d'habitation et foncières ! Ils ont écrit le 24 novembre une lettre ouverte des contribuables en colère. C'est un document très bien fait, rédigé par des spécialistes bien documentés. Il remet les choses à leur vraie place et souligne les incohérences du discours officiel. Il souligne à traits épais de Jean Luc Léger et son incapacité à faire sa démission de la communauté de communes est comprise l'année 2017, en plus l'avenir ne s'annonce pas lectif souligne aussi le poids la piscine qui n'est ouverte par semaine et les gestion. Un accablant.



Pour le lire : <https://contribuablescreusegrandsud.wordpress.com>



m.bernard

Vous pouvez à présent effectuer le règlement de votre abonnement en ligne en utilisant le compte Paypal mis à votre disposition sur notre site. Paiement sécurisé.



## L'abonnement est la meilleure solution pour soutenir IPNS et être sûr de bien recevoir tous les numéros !

IPNS ne vit que par ses lecteurs et compte donc sur eux ! Votre abonnement est indispensable à l'existence du journal !

Tous les anciens numéros sont consultables sur notre site : <http://journal-ipns.org>

**Vous pouvez contacter IPNS en écrivant à l'adresse courriel suivante : [contact@journal-ipns.org](mailto:contact@journal-ipns.org) et nous suivre sur Facebook : <https://www.facebook.com/journal.ipns/>**



**IPNS** Trimestriel édité par l'association IPNS Clin d'oeil à "Imprimé Par Nos Soins" que connaissent bien les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro. Directeur de publication : Michel Lulek - 23340 Faux la Montagne.

Mise en page graphique, illustrations : Michel Bernard et Philippe Gady.  
Imprimerie : Rivet Presse Edition - Limoges, labellisée Imprim'vert.  
Commission paritaire : 1022 G 81 797 - ISSN : 1635-0278.

<http://journal-ipns.org>

**IPNS - Je m'abonne !**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 14 € , de soutien 20 € ou +

Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 28 € , de soutien 40 € ou +

Bon à retourner à : IPNS - 23340 - Faux la Montagne

# La Villedieu

## Une filiale d'un grand groupe public torpille une initiative de développement local

“La redynamisation des centres bourgs est un sujet majeur pour de nombreuses collectivités : fermeture de commerces, vacance de logements, vieillissement de résidents... autant de symptômes révélateurs des difficultés qui frappent certains coeurs de bourgs. La Caisse des Dépôts s'engage, aux côtés de l'État et avec ses partenaires pour appuyer les démarches de redynamisation et trouver des remèdes innovants et durables.”

Soyons francs, on ne saurait mégoter son plaisir à la lecture de ces propos émanant tout droit du site de la Caisse des Dépôts, “groupe public au service de l'intérêt général...”, qui s'attache à “renforcer l'attractivité du territoire et [...] contribuer à l'aménagement du territoire”. Voilà une structure avec qui parler développement local, redynamisation des bourgs ruraux, revitalisation des campagnes !

Et l'on se dit qu'il doit en aller de même pour toutes ses filiales, dont la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP) et la Société Forestière !

Mais, mais, mais ... voilà que ce vertueux discours se heurte à de bien triviales réalités... A moins que ces mots ne revêtent une si subtile signification que nos esprits embrumés de gros balourds ruraux ne soient pas à même de la percevoir ?

### Comment comprendre, sinon, l'édifiante histoire que voici ?

Tout commence en 2015 par un travail sur la “redynamisation des coeurs de bourg” (financé notamment par la Caisse des Dépôts...). À cette occasion, habitants et élus de La Villedieu identifient, parmi le bâti vacant, une ferme à proximité du bourg,

support potentiel d'une installation dont la commune a grand besoin : La ferme du Moulin Vieux. Et ça tombe bien, cette ferme est propriété de la CNP, filiale de la Caisse des Dépôts, qui se montre si préoccupée de revitalisation rurale.

Autant dire qu'il devrait être relativement facile de mobiliser ce bien moyennant un projet solide. Le hasard faisant bien les choses, un paysan installé dans la région se manifeste, désireux de conforter un projet mixte autour de l'agriculture et de la culture (1) qu'il a pu tester non loin de là durant plusieurs années.

La machine se met en route, courriers, rencontre entre élus et représentant de la Société Forestière qui gère le site, recourriers... ; ce qui devait être une évidence se termine en impasse. En 2017, la CNP s'oppose catégoriquement à la cession de la propriété, sans plus d'explication. Fermez le banc.

Au-delà du mépris que l'on peut ressentir à l'égard de petites communes qui essaient tant bien que mal de soutenir des projets de revitalisation dans un contexte de retrait de la puissance publique, sans doute faut-il voir là l'expression de choix clairement à rebours des belles paroles imprimées sur le papier glacé des brochures de promotion.

Le choix de transformer les espaces ruraux peu denses en “plateformes productives” au service des métropoles (2), le choix d'une sylviculture intensive au mépris des sols et des habitants, le choix d'un désert vert économiquement rentable et si utile pour parfaire une image de bienfaiteur de l'environnement... Le choix, surtout, d'une dévitalisation accélérée et un rappel, amer, de la disparition, il y a juste 40 ans, de la Ferme des Bordes, toujours à La Villedieu (3) ...

Stéphane Grasser

1 – Un blog de soutien est consultable :

[www.thermes.noblogs.org](http://www.thermes.noblogs.org)

2 – Scénario 2 de l'exercice de prospective territoriale Territoires 2040, DATAR

3 – cf. IPNS n° 28



## CAE, quand l'État souffle le froid ...et le froid

L'annonce de la baisse du nombre de contrats aidés a provoqué une onde de choc dans le monde associatif. Mais pour l'instant, l'État ne semble toujours pas réagir. Un responsable associatif témoigne.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne pouvons que nous inquiéter de la position de l'État quand aux emplois aidés, en particulier dans le département de la Creuse. Les signaux sont malheureusement trop contradictoires et globalement négatifs pour bon nombre des associations concernées.

Pourtant, lors de l'annonce de la réduction drastique du nombre de contrats aidés passant de près de 350 000 à environ 200 000, il avait été assuré que les territoires rencontrant des difficultés spécifiques (quartiers ou territoires ruraux) continueraient à bénéficier de ces emplois. Certes ce n'était pas la première priorité parmi les différentes formes d'intervention dans le cadre de l'urgence sociale, mais l'on pouvait s'attendre, suite aux discours rassurants qui avaient été prodigués aux associations locales s'inquiétant du renouvellement des CAE, à des reconductions ou des créations plus nombreuses. Pour l'instant il n'en est rien.

Rappelons que le dispositif des Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) permet à des chômeur-euse-s en difficulté de pouvoir trouver un emploi au sein d'une association ou d'une collectivité, celle-ci bénéficiant alors d'une aide de l'État pour assurer la rémunération de la personne concernée. On évaluait le nombre de CAE en activité en Creuse à environ 400. Contrairement à ce qui a pu être dit pour justifier la diminution du nombre de CAE, le dispositif permettait à la grande majorité de ses bénéficiaires, particulièrement dans le

milieu associatif, de sortir de l'isolement et de retrouver une vie sociale. Pour ce qui a pu être évalué par des organismes aussi sérieux que la Dares (1) : “Six mois après leur sortie de CAE, 74 % des anciens bénéficiaires trouvaient que le contrat aidé leur avait permis de se sentir utiles et de reprendre confiance, et cela particulièrement pour les bénéficiaires d'un contrat non marchand.”

Espérons que le travail du collectif de mobilisation CAE 23 (dont nous publions ici la lettre au préfet de la Creuse) qui se réunit régulièrement ([mobilisation.cae23@ilico.org](mailto:mobilisation.cae23@ilico.org)) permettra de reconquérir une partie des emplois perdus. L'exemple d'actions menées sur d'autres territoires, relayées par le Collectif des associations citoyennes ([www.associations-citoyennes.net](http://www.associations-citoyennes.net)), permet un certain optimisme. Le travail que font les associations sur le territoire est pourtant l'un des éléments indispensables à son développement et au maintien des solidarités locales. Un contrat aidé, c'est un investissement de 9 500 euros par an et par personne, pour lutter contre l'isolement et la désocialisation. Souhaitons que les positions strictement idéologiques qui ont présidé à la décision de s'attaquer aux emplois aidés soient revues dans les meilleurs délais.

(1) Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail : “Les contrats aidés : quels objectifs, quel bilan ?” Mars 2017. <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-021v2.p>

### Des contrats qui sont avant tout “utiles” avant d'être “aidés”

Lettre au préfet de la Creuse du collectif mobilisation 23

Monsieur le Préfet,

Le Collectif “Mobilisation CAE 23” regroupe une cinquantaine d'individus et de structures, majoritairement associatives, issues de secteurs d'activités variés contribuant à la vitalité de la Creuse, et utilisatrices de contrats aidés (CAE, Emplois d'Avenir, Emplois associatifs...). Elles se rassemblent depuis octobre pour sensibiliser les acteurs du territoire à la contribution majeure au développement local qu'elles représentent et à la perte immense que signifierait la suppression de tout ou partie de leurs emplois (via la suppression des emplois aidés) et conséquemment de la baisse voire de la disparition des services qu'elles offrent. Les chiffres exacts restent inaccessibles pour nous mais on dénombre environ 400 emplois menacés à court terme en Creuse. Rappelons que l'emploi associatif (même s'il n'est pas le seul utilisateur de contrats aidés, loin s'en faut) représente dans notre département près d'un emploi sur 6. Chaque emploi permet de façon indirecte la scolarisation d'enfants dans les écoles creusoises en proie à des fermetures de classes, le maintien de commerces de proximité vitaux pour l'animation et l'attractivité de nos villages, une contribution non négligeable au marché foncier, de location et d'achat, et fournit une clientèle aux artisans locaux.

Au delà des chiffres, l'application de la baisse voire de la suppression de ces contrats aidés reste largement floue. Certains secteurs d'activités semblent pouvoir être préservés tandis que d'autres reçoivent une fin de non-recevoir catégorique. Devant ces interrogations majeures sur leurs emplois et leur pérennité, les structures du collectif souhaiteraient recevoir des explications et des perspectives claires applicables à l'ensemble des organisations. En effet, le traitement au cas par cas tend à développer des stratégies individuelles promptes à mettre en concurrence des services et des activités qui contribuent tous au bien-vivre sur notre territoire. Dans ce jeu, les petites structures souffrent d'un net désavantage, notamment en termes d'accès à l'information et le Collectif souhaite répondre par la solidarité là où les structures seraient mises en concurrence dans un secteur pourtant majoritairement non marchand.

Notre demande est donc celle de la mise en place de règles connues et semblables pour tous. Nous voudrions étudier avec vous et vos services la possibilité d'un moratoire, voire même les modalités de la pérennisation de ces contrats, qui sont avant tout “utiles” au territoire creusois avant d'être “aidés”. Dans un contexte de mise en place d'un “plan d'action pour la Creuse” suite à la rencontre d'élus locaux et du Président de la République, nous pensons être à même de contribuer à l'élaboration de ce plan par le biais de propositions constructives, sur le plan de l'emploi, mais aussi sur d'autres champs sur lesquels nos structures détiennent une expérience et une expertise.

C'est pourquoi nous sollicitons auprès de vous un rendez-vous afin de discuter de la question vitale des emplois aidés et également de vous remettre nos contributions pour un “plan d'action pour la Creuse”.

# L'usine de la discorde

Nous avons présenté dans le dernier numéro d'IPNS le projet d'usine de pellets torréfiés porté par la société CIBV sur le site de l'ancienne gare bois de Bugeat-Viam, en Corrèze. Depuis, le projet suit son cours, en l'occurrence sous la forme d'une enquête publique pour laquelle chacune et chacun est invité à donner son avis. Nous reproduisons ici-même des extraits de réflexions qui vont dans le sens d'une critique du projet, que ce soit d'un point de vue technique (page 4) ou d'un point de vue plus général (page 5). Pour en savoir plus nous renvoyons nos lecteurs à la page Facebook "Non à la Montagne pellets" mise en place par l'association du même nom qui s'est créée pour s'opposer à ce projet (<https://fr-fr.facebook.com/NMPViamBugeat>) ou les invitons à regarder le reportage réalisé par Télé Millevaches sur le sujet (<http://telemillevaches.net/videos/une-usine-en-question-et-autres-reportages>).

Parmi les nombreux rendez-vous qui ont, ces dernières semaines, émaillé l'enquête publique qui se terminait le 15 décembre, une réunion a eu lieu à Bugeat le vendredi 24 novembre. Destinée à débattre du projet en présence de ses promoteurs chargés de répondre à toutes les questions que pouvait se poser la population, elle a révélé des tensions plus générales qui traversent le Plateau, entre ceux qui sont prêts à accepter un tel projet au nom de l'emploi (l'usine ne promet cependant guère plus de 20 emplois... à comparer aux 400 emplois menacés par la fin des emplois aidés des associations en Creuse – voir page 3), et ceux qui pensent, qu'au contraire, ce type d'implantation est nocive à tout point de vue (environnemental, social et, y compris, économique). Un clivage que certains ont vite traduit en termes de « nouveaux habitants » contre « anciens habitants » et qui pose un vrai problème quant à la possible construction d'un avenir commun sur ce territoire. Un clivage suffisamment grave pour, qu'à partir d'une socio-analyse de la réunion de Bugeat, nous y consacrons deux pages (p. 6 et 7).

## “On n’abat pas la vache que l’on veut traire”

Dans une longue contribution à l'enquête publique, Julien Cassagne, technicien et gestionnaire forestier installé à Gentioux, attire l'attention sur les contradictions d'un projet qui s'affiche comme ayant des “objectifs environnementaux forts”.

Le porteur du projet CIBV indique avoir des “objectifs environnementaux forts”, passant par “le reboisement et la préservation de la biodiversité du massif forestier”. Cela me semble pourtant incompatible avec le mode d'approvisionnement annoncé, basé à “50% sur les souches et rémanents” et “40% sur les bois destinés aujourd'hui à la production de plaquette forestière” (essentiellement des accrues et taillis de faible taille, d'une richesse et d'une diversité représentant un véritable atout pour le reste du massif forestier).

Concernant l'affirmation que lors des “coupes rases” actuelles, tout ceci est déjà appliqué (dessouchage, andainage...), elle me semble totalement déplacée et fautive. La réflexion présente ne vise pas à discuter des modes de gestion forestière et notamment du principe de la coupe rase ou d'une opposition entre sylviculture douce et intensive. Le propriétaire forestier et son gestionnaire restent libres de gérer leur forêt comme bon leur semble. Cependant, si les effets de pratiques basées sur la coupe rase avec andainage sont déjà fortement négatifs sur une station, les matières organiques et leur cortège de bienfaiteurs vitaux à moyen et long termes ne sont pas exportés. Ils restent à proximité, sur les andains, les différents réseaux d'échanges mettant simplement plus longtemps à se remettre en place. De plus, même dans le cas de coupes rases, le développement des connaissances aujourd'hui est en train de changer progressivement et très largement les pratiques de préparation des reboisements, puisque les souches ne sont bien souvent plus arrachées (mise en andain des branches uniquement, sans dessouchage ; simple broyage des branches afin de conserver les minéraux en place tout en facilitant la replantation ; plantation en

potets à l'aide d'engin de poids et d'envergure très réduits...). Nombre d'entreprises locales de travaux forestiers ont aujourd'hui investi sur du matériel permettant ces nouvelles pratiques, investissement qui s'avérerait inutile dans le cas d'un export total des souches et rémanents.

Ainsi, il me semble donc qu'une pratique consistant en l'export de souches et de rémanents reviendrait à appauvrir le capital d'une station forestière, et donc, contrairement à ce qu'annonce le porteur de projet, à dévaloriser la parcelle sur laquelle on interviendrait plutôt qu'à la valoriser. Le propriétaire en sera évidemment pour ses frais : perte de productivité, nécessité d'une fertilisation artificielle, risques accrues pour les peuplements sylvoles futurs, etc. En tant que conseiller pour les propriétaires, je ne peux me permettre de les inciter à pratiquer des telles actions désastreuses vis-à-vis de l'équilibre économique recherché, à minima.

Quand on parle de “valorisation” d'une ressource et que l'on travaille sur une matière première vivante, il s'agit avant tout d'en assurer la pérennité. Comme disaient nos anciens, “on n'abat pas la vache que l'on veut traire”. Or, nous avons vu ci-avant que la source d'approvisionnement majoritaire de CIBV représente un risque accru pour cette pérennisation.

Revenons sur deux exemples cités par le porteur de projet : les pays scandinaves et certains états allemands. Ces pays ont en effet choisi d'accroître les prélèvements sur les rémanents et, de façon accessoire, sur les souches, depuis quelques années. Ce qu'il oublie de mentionner, c'est qu'avec pourtant encore peu de recul, ceux-ci ont dû réagir rapidement face au constat d'appauvrissement des sols et à

la baisse significative de leur fertilité. Ils sont aujourd'hui en train de développer des techniques et des moyens d'épandage de cendres dans les parcelles dévastées, à grand renfort de fonds publics, pour tenter d'endiguer la catastrophe. Et même les solutions tentées actuellement ne sont pas suffisantes, puisque le retour de cendres crée de nouveaux déséquilibres organo-minéraux et des pollutions indirectes (...). La question se pose donc de savoir quel type de territoire nous souhaitons en termes de durabilité. Quelle attractivité économique, touristique / sociétale, aurait un territoire présentant une érosion accrue des sols, une baisse de qualité de l'eau, une baisse de biodiversité et d'attrait paysager / environnemental, une baisse de productivité d'une ressource essentielle telle que le bois et donc une économie locale devenue obsolète, à remanier ? La position de certains élus du territoire semble ambiguë. Ils ne semblent pas véritablement peser les incidences positives et négatives sur le

moyen et long terme pour leur pays et leurs administrés. Au-delà de l'effet d'annonce d'un projet innovant, d'une indication aléatoire de création de quelques emplois (sans aucune garantie), la confiance qui leur est accordée ne devrait-elle pas leur enjoindre à raisonner plus loin qu'à très court terme et à attendre des garanties et des réponses sur tous les enjeux impliqués par ce projet ?

Julien Cassagne, Gentioux

Pour lire l'intégralité de son analyse : <http://www.foretcontinue.fr/transferts/ContribEnqueteCIBV.pdf>

### “Il serait temps que la profession se mobilise”

Jean Lang, de Viam, s'étonne du silence de la profession sur les questions posées par la gestion de la forêt.

Il peut être intéressant de rappeler quelques notions de base. Elles sont largement énoncées par l'association Nature sur un Plateau mais malheureusement pas assez entendues ni pratiquées par les différents groupements et organismes qui devraient être les premiers à les mettre en pratique sans laisser quelques particuliers s'en charger. À défaut, ce devrait être aux propriétaires forestiers, aux sylviculteurs, de défendre les peuplements forestiers et leurs sols – la terre arable du plateau de Millevaches. Ils devraient s'interdire – pour éviter un jour toutes directives officielles plus ou moins contraignantes – non seulement toutes les coupes rases mais de laisser partir de leurs terres tous rémanents et, à plus forte raison, les souches quelqu'en soient les conditions et fausses

bonnes raisons car il peut être bon de rappeler que ce sont les garants de l'avenir (les rémanents sont les engrais de la forêt – minéraux et humus) et les vecteurs du cheminement de l'eau pour les racines. Ils sont la source de la biodiversité animale et végétale, de l'irrigation, du stockage de l'eau dans le sol et de son maintien après leur exploitation (...). Il faudrait se souvenir qu'il ne faut jamais sortir plus de la forêt qu'elle ne produit annuellement (...). L'ensemble de cette chaîne de transformation de produits tel qu'imaginé actuellement serait, du début à la fin, déficitaire, tant en matière première qu'en énergie. Il serait temps que la profession se mobilise pour faire émerger un peu de bon sens.

Jean Lang, Viam



### Qu'est-ce que les rémanents ?

En sylviculture, les rémanents sont les restes de branches ou de troncs mal conformés abandonnés en forêt par les bûcherons et les agriculteurs pour leur faible valeur commerciale ou pour des raisons écologiques (le bois mort étant nécessaire pour la production de l'humus forestier, du cycle du carbone, et les équilibres écologiques). Ils peuvent constituer de 25 % à 50 % de la partie aérienne de l'arbre, soit un volume non négligeable lors de l'exploitation notamment quand elle se fait en coupe rase.

# La biomasse, ça n'existe pas

Lettre ouverte à ceux "du pays", aux "revenants" et aux "immigrés" bien ou mal accueillis

J'ai grandi à quelques dizaines de kilomètres de Limoges, dans une commune à peine plus grande que Bugeat. Dans mon village il y avait une usine. En primaire, au collège, personne ne pouvait vraiment dire ce qu'elle fabriquait. "Des joints"... mais des joints pour quoi faire, pour servir à quoi ? Ça avait à voir avec les bagnoles, même si on voyait pas bien en quoi. Pour nous les gosses, le mystère était presque total. Tout ce qu'on savait, c'est qu'il fallait en être fier. Les parents de certains d'entre nous y travaillaient, l'une était cantinière à la cafet', l'autre manutentionnaire, etc. En grandissant, certains des camarades de classe pourraient même y trouver un poste en interim. Derrière l'usine, il y avait la grande route. La nationale chargée de camions à toute heure de la journée, connue pour ses accidents mortels. L'axe Limoges-Poitiers, la RN 147, 3 000 poids lourds par jour en moyenne. Des villages qu'on ne connaissait que parce qu'elle les traversait, où la route rapide longeait des façades rendues grises par les gaz d'échappement : des villages gris et tristes. On se demandait en les traversant s'il était possible de sortir de chez soi sans se prendre un rétroviseur en pleine tête, tellement les trottoirs étaient étroits. On n'aurait pas voulu y vivre. Au bout, vers le sud, Limoges. "La ville", accessible aussi en train, où travaillaient la plupart de ceux qui n'étaient pas à l'usine à joints, où l'on pouvait faire les grandes courses et aller au cinéma. Au Nord, Bellac, traversée en son cœur par la nationale. J'y fus lycéen en me demandant ce que ça voulait dire, un lycée rural – on savait juste que ça, il n'y avait pas lieu d'en être fier. On se rassurait en se disant qu'un lycée rural, c'était plutôt à La Souterraine.

## Une terre où poser l'ancre

Voilà : un grand bourg de "zone rurale", une usine, des camions, des promesses de développement. Et dans toutes les directions, la campagne. Les champs, la forêt, les lacs, les villages. Les monts de Blond, les monts d'Ambazac. Des châtaigniers, des chênes, des frênes, des hêtres, des automnes magnifiques. Des tracteurs et de la paille, des rivières et des paysans, du granit et des champignons, de la neige l'hiver sur les hauteurs. Des pierres branlantes et des bonnes fontaines. Des marrons grillés dans les poches pour le goûter.

J'ai grandi dans un coin de pays qui tournait le dos à ses racines paysannes et concentrait ses efforts pour accéder au développement urbain. Mais aujourd'hui, vingt ans plus tard, il n'est devenu ni l'un ni l'autre : juste une zone tampon qui n'en fait jamais assez pour être vraiment attirante, et dont l'essentiel de l'équilibre tient à la présence de l'usine, qui est sa dernière fierté. Même si les emplois, à l'usine, ça va ça vient. Il y a des plans de licenciement qui font des articles dans les journaux, des histoires de repreneurs, de nouveaux plans de développement, de négociations avec les élus, d'emplois sauvés, d'emplois perdus. Un peu comme à la Souterraine, en vérité.

Aux alentours, il y a toujours la campagne vieillissante. Celle dont il n'y a pas lieu d'être fier, à part pour observer la nature et pour aller au lac. Celle qui représente le passé et les anciens, ceux qui se faisaient taper sur les doigts quand ils parlaient patois à l'école – cette même école où la génération suivante, celle de ma mère, celle qui déjà ne parlait plus, se rendait encore à pied. "Tu sais que dans le temps, rien que dans le bourg, il y avait 22 bistrotts ?"

Ça ne vous rappelle rien ? Une campagne vieillissante, des bistrotts qui ferment, une usine qui s'installe ? Mon coin de campagne tourné vers les grands axes, je l'ai quitté pour la montagne limousine. Je l'ai quitté parce

que je cherchais une campagne qui soit valorisée et non dénigrée. Parce que je voulais trouver un territoire qui refuse de mourir, qui refuse de se vendre à des investisseurs qui le feraient entrer dans le grand jeu de la mondialisation économique en prétendant que c'était là son salut. Et cette campagne, je l'ai trouvée ici, dans les collines du « plateau », avec ses moutons, ses scieries, ses fours à pain, ses cochons qu'on transforme entre amis, ses champignons, son miel, et sa solidarité montagnarde. Avec sa forêt et ses rivières qui m'en rappellent d'autres.

Et surtout, je l'ai trouvée avec ses habitants qui savent encore que c'est là sa vraie richesse. Des jeunes et des moins jeunes, des "revenants" et des "installés", des immigrés d'Angleterre et des réfugiés de Turquie. Des avec ou sans enfants, qui cherchent à maintenir ou à inventer des formes de vies non soumises au bon vouloir d'un patron ou d'un banquier, et qui sont bien décidés à faire vivre ce pays sans s'en laisser conter. Des gens qui savent encore, ou qui ont appris, que la terre des montagnes est peut-être pauvre, mais que quand on la préserve, elle peut nourrir ses gens et ses bêtes, donner ses myrtilles et ses arbres, gélifs ou pas. Beaucoup d'entre eux vivent avec moins de 500 euros par mois, même pour ceux qui ont des aides financières, et ils ne s'en sortent que parce qu'ils comptent plus sur la terre et la solidarité que sur leur compte en banque. Et qu'ils partagent le peu qu'ils ont.

Cette terre est pauvre, mais elle résiste. Elle existe. Ses habitants aussi.

## La biomasse, ça n'existe pas

Mais la biomasse, ça n'existe pas. Il n'y a que des financiers et des aménageurs pour dire le contraire. La biomasse, c'est le nom qu'ils ont inventé pour désigner ce qu'ils veulent passer au broyeur pour le transformer en marchandise. C'est le nom qu'ont créé, avec leurs armées d'ingénieurs déracinés, ceux qui veulent "faire écolo" à l'heure où la planète crève de leurs méfaits et de ceux de leurs semblables. Pourtant l'écologie non plus n'existe pas sans le monde et les communautés humaines qui lui donnent du sens – et ce monde ne peut pas être, et n'a jamais été, celui de l'industrialisation à tout-va et de la mondialisation marchande. Le monde crève des ambitions de ces industriels friqués plus ou moins philanthropes, il crève de la production de bagnoles et de l'extraction infinie de matières premières bonnes à assembler des machines-béquilles "démocratisées" qu'on balancera dans deux ans en laissant derrière nous des kilotonnes de déchets aussi peu recyclables que les montagnes de pneus

## Des projets comme celui de CIBV ne sont pas l'ultime chance d'un pays qui se meurt, mais son ultime dépossession



Biomaythes : une coûteuse arnaque au carbone !

amoncelés sur le précédent projet industriel de la zone industrielle de Bugeat, aussi peu recyclables que le continent de plastique qui s'étend désormais dans le Pacifique Sud, aussi peu recyclables que les déchets nucléaires qui s'entassent déjà à Bessines-sur-Gartempe et qu'on ira peut-être un jour enterrer à Bure pour l'éternité – ou jusqu'à ce que les générations de l'oubli les découvrent. Le monde crève, et les gens crèvent avec lui, et avec les ambitions de tous les bien assis qui prétendent... qui prétendent, et qui prétendent encore, y compris s'il faut se parer au passage d'un peu de recyclage ou d'un peu de "valorisation" d'une "source de revenus" auparavant négligée. Est-ce que quelqu'un sait encore que les terres que nous bombardons aujourd'hui d'engrais et de monocultures forestières, et qu'on parle aujourd'hui de priver de leur dernière "biomasse", doivent leur modeste fertilité à un processus qui a débuté à l'époque des dinosaures ? Est-ce qu'on n'a pas assez dit et observé que notre espèce est en train de provoquer la sixième grande extinction du vivant, alors que nous sommes liés à lui jusque dans la diges-

tion de la dernière de nos crottes ? Des projets comme celui de CIBV ne sont pas l'ultime chance d'un pays qui se meurt, mais son ultime dépossession. Celle au cours de laquelle des usages du monde tournés vers une certaine autonomie, avec leurs gestes et leurs pratiques singuliers, sont peu à peu remplacés par d'autres, détachés de tout usage propre, normalisés à grande échelle, soumis aux cours mondiaux de la bourse et de ses "matières premières".



À la limite ce n'est même pas une question d'industrie : certaines scieries du "plateau", elles aussi génératrices d'emploi, n'ont sans doute pas grand-chose à envier aux technologies de M. Gaudriot. C'est avant tout une question de rapport au monde. Et l'extractivisme des financiers n'est pas un rapport au monde, sinon comme prédation du monde, qui prétend aujourd'hui s'intéresser au nôtre.

## À la croisée des chemins

Nous sommes à la croisée des chemins. On peut se dire que tout n'est plus que biomasse et marchandise, et qu'il n'y a qu'à le brader en échange d'un poignée d'emplois subordonnés qui permettront de vivoter quelques temps encore... jusqu'à la prochaine crise. Ou bien on peut se dire que tout est déjà là, et qu'il n'y a qu'à le choyer pour faire revivre ce territoire.

J'ai appris ces jours-ci qu'à dix kilomètres de mon ancien village, des jeunes ont repris un bistrot et organisent des soirées. Ils sont d'ailleurs loin d'être les seuls, et on entend depuis quelques années que des groupes de jeunes et de moins jeunes, de nouveaux arrivants ou de revenants, recomencent à s'intéresser aux "campagnes vieillissantes" de la Haute-Vienne, de la Creuse, de la Corrèze, et même d'un peu partout dans l'Hexagone. Dans cette petite bande-ci, il y a quelques éleveurs. Ceux de Bellac commencent à les fréquenter, parce qu'ils ne trouvent pas ce qu'ils cherchent à la ville, dont les commerces ferment d'ailleurs un à un. J'ai appris aussi que leur petite bourgade est également aux prises avec un grand projet d'usine, qui se pare de transition écologique et capte les fonds publics en grandes quantités tout en menaçant de générer de graves nuisances et d'abîmer leur bout de territoire.

J'irai sans doute saluer bientôt nos voisins haut-viennois. On causera du pays... et de ce qu'il devient.

Tonio, "petit lemosin" attristé par le mépris des bien assis

# La drôle de bataille de Bugeat

## Socio-analyse de la réunion de Bugeat du 24 novembre 2017

Notre sociologue de service a suivi la réunion de Bugeat du vendredi 24 novembre 2017 au cours de laquelle était présenté et débattu le projet d'usine de pellets torréfiés de Bugeat-Viam. Ce qu'elle a vu et entendu est moins la confrontation des arguments des uns et des autres qu'une fracture violente entre divers types de personnes.

La salle est pleine. Au moins 300 personnes. La réunion va commencer à 20 h et se terminera vers 23h30. À droite de la tribune, l'équipe de CIBV (les industriels promoteurs du projet d'usine de pellets torréfiés). À gauche, le commissaire enquêteur. Il est à l'initiative de cette réunion, un peu sous la pression des opposants au projet qui voulaient une séance publique. Que s'est-il joué ce soir là ? Une drôle de bataille !

### Les différents protagonistes

Premier groupe, qui domine l'espace depuis la tribune : CIBV. Cette entreprise doit défendre le projet. Il y a une opposition sous forme associative qui s'est créée contre cette usine. CIBV se doute que l'opposition est bien plus large que cette association : il y a des tags ici ou là depuis plusieurs mois, qui annoncent la couleur, des articles dans la presse, des reportages radio ou télé qui circulent sur les réseaux sociaux. L'objectif de CIBV : expliquer, communiquer, rester calme, faire preuve de bonne volonté, montrer que le sujet est bien maîtrisé, être capable de répondre à toutes les questions. Les personnes présentes, en plus du PDG, sont chargées de l'approvisionnement, de la sécurité, de l'écologie du projet. Gagner la bataille, ce n'est pas convaincre les opposants mais rassurer et convertir les hésitants.

Deuxième groupe, l'association des "anti-granulés". Ils sont répartis dans la salle. Difficile d'évaluer leur nombre car ils ne prendront pas tous la parole. Ils poseront les premières questions en se revendiquant de l'association. Ils sont organisés, comme CIBV est organisé. Ils connaissent bien le dossier, citant les pages, les articles, les références. Le ton est plus ou moins agressif et cela ira crescendo. Ils habitent Bugeat mais aussi d'autres communes du Plateau : Tarnac, Nedde, Millevaches, Rempnat, Chavanac, Faux-la-Montagne, Gentioux, Peyrelevade... Ils sont jeunes et vieux, tous animés d'une forte motivation écologique mais aussi porteurs d'une critique du système, celui des entreprises hors-sol qui viennent s'installer sur un territoire, comme venues de nulle part et qui souvent repartent en ayant laissé des cendres amères après leur passage. Qui pourrait les blâmer, il y a hélas de fort nombreux précédents... Gagner la bataille pour eux, c'est montrer aux hésitants que l'entreprise n'est pas crédible, ne sait pas répondre aux questions qui font mal, et qu'il s'agit d'un business sans complexe qui est venu piller le territoire pour repartir ailleurs.

Troisième groupe, celui venu soutenir le projet. Celles et ceux qui pensent que le Plateau et surtout Bugeat vont mourir, qui considèrent, sans forcément bien connaître les détails, que c'est de toute façon mieux que rien ! Ils étaient entre 50 et 60 personnes, et se connaissent bien. Ils ont entre 40 et 70 ans, certains actifs, d'autres manifestement à la retraite. Leur comportement : applaudir quand une remarque va dans le sens du projet ou qu'ils jugent que la réponse de la tribune balaie une question jugée sans fondement, ou manifester leur exaspération par des "Ouh" et même, en fin de réunion, par des hurlements d'indignation. Ils ont dû, pour la plupart, signer la pétition de soutien au projet qui a circulé dans les commerces de Bugeat. CIBV fera de l'emploi, relancera le commerce, sauvera la commune qui en a tant besoin, qui souffre et qui est au bord du gouffre. Gagner la bataille, pour eux, c'est montrer aux hésitants que les critiques aux projets ne tiennent pas la route parce que celles et ceux qui sont contre ne sont pas d'ici, que ça ne les concerne pas... et que ces



opposants ne sont que négatifs et feraient mieux de se taire. C'est aussi se rendre visibles auprès de CIBV pour leur dire qu'ils ont des alliés... Et qu'il ne faudra pas l'oublier. Pour parfaire la description, il faudrait rajouter les électrons libres, ces "sans appartenance", venus plutôt pour se renseigner, avoir des réponses à des questions, sentir le projet, sentir la nature des oppositions. Parmi ces présents, il y a des élus, dont certains et certains actifs au sein du PNR, des professionnels de la filière bois, des industriels, des représentants de coopératives, des représentants de groupement de propriétaires forestiers, des experts... Mais ils seront très discrets.

Le commissaire enquêteur, quant à lui, se voulait médiateur. Il donnait la parole, ayant annoncé qu'il n'admettrait pas qu'on sorte du cadre du projet d'enquête et qu'il veillerait à ce que les débats soient courtois. L'échiquier étant connu, reste maintenant à comprendre la dynamique de la partie.

### Une partie d'échec

Grosso-modo, le camp CIBV, du haut de sa tribune et après une présentation du projet dans ses grandes lignes, va répondre aux différentes questions posées avec plus ou moins de bonheur. Certaines réponses sont à côté de la plaque, d'autres, argumentées et manifestement bien maîtrisées, ne semblent

pas faire polémique. Les anti-granulés, dans la salle, sont offensifs et dirigent leur questions et leur remarques vers la tribune. Le ton est vif, parfois véhément. Certaines interventions font mouche et déstabilisent la tribune. D'autres sont plus confuses

**“Être ou ne pas être d'ici conditionne, pour certaines et certains, le droit à la parole, le droit de décider, le droit d'exister. La qualité de l'argumentation, la pertinence de la question ne sont plus les éléments principaux. C'est l'origine, la naissance, la famille, la tribu.”**

et parfois entachées d'erreurs. Le camp des soutiens au projet, ou des "anti-anti", est plutôt regroupé. Leurs interventions, relevant plutôt du registre de l'apostrophe, sont essentiellement tournées vers les "anti-granulés" ou toutes les personnes qui manifestent des velléités de désaccords. Rares sont les prises de parole sous forme de questions à CIBV. L'objectif étant d'abord de discréditer les personnes.

Que dire de cette "partie d'échec" ? Sur le fond du dossier, je ne me prononcerai pas ici. Je peux avoir un avis mais, au delà du schéma classique de l'entreprise capitaliste qui vient investir dans un secteur qu'elle pense économiquement rentable et profitable, ce sont surtout des questions techniques qui sont en jeu : respect des normes, risques environnementaux, pertinence de la zone d'approvisionnement. Il semble que le dossier ait des faiblesses et le silence de l'interprofession en est un bon exemple. Si ce projet n'avait pas de zones d'ombre on aurait clairement des soutiens exprimés de la filière. Il y a un manifestement des turbulences en matière de ressources, de gisements et donc potentiellement de concurrence.



Certains politiques ont tendance à soutenir ce genre de projet. C'est un peu dans leurs gènes, dans leur culture : c'est nouveau, c'est innovant, il y a de gros investissements, ça brille un peu, ça mousse. De plus, il est temps d'enlever cette épine qui fait mal, cette fameuse gare bois qui est un fardeau pour la communauté de communes. Alors, quand un industriel se pointe pour s'installer et racheter le site, c'est tout bénéfique, et peu importe qui s'y installe, pour quoi faire, cela devient secondaire. Cette posture d' élu est assez classique. Beaucoup y succombent. Quand on est une femme ou un homme politique il faut un courage remarquable pour prendre suffisamment de distance et parfois oser dire non si nécessaire. Quant à la plus-value technologique et un peu miraculeuse de la torréfaction, je n'ai pas vraiment d'opinion, quelques doutes néanmoins : la réponse à la question simple posée ce soir-là à propos du bilan global énergétique du pellet torréfié était très floue et très mal argumentée. C'est pourtant un élément fort du dossier qui doit conduire par exemple l'Ademe à se prononcer. Non, c'est plus la forme qui m'intéresse ici, la façon dont la soirée s'est passée, le comportement des acteurs, ce que cela nous dit du vivre ensemble sur le territoire.

### Un commissaire enquêteur partial

Prenons le cas du commissaire enquêteur. A-t-il bien rempli sa fonction en "animant" ce débat ? A-t-il été "impartial" ? Pour en juger, on aurait pu utiliser la bonne vieille méthode d'analyse de contenu et de congruence. Il s'agit de compter ses interventions et de les qualifier : "pour", "contre", "neutre". J'aurais pu faire ce travail en me servant des enregistrements (toute la séance a été intégralement filmée), mais le temps m'a manqué. Par habitude, je dirais que le commissaire, vers la fin, et à plusieurs reprises, s'est manifestement positionné comme un défenseur de CIBV et plus particulièrement à deux moments : celui où il a refusé que soit projetée une page du dossier que les opposants voulaient mettre à l'écran du vidéo-projecteur (CIBV, embarrassé, étant sur le point d'accepter) et surtout, sa façon très véhémente d'exhorter le PDG à ne pas répondre à la question portant sur sa condamnation pour conflit d'intérêt. Question-accusation mettant en doute son intégrité et donc possiblement celle du projet. Cette casserole circule effectivement sur les réseaux sociaux. Attitude ambiguë et sibylline de notre commissaire enquêteur, somme toute assez classique (je vous renvoie à tous les travaux sur la soumission à l'autorité ou encore au jeu des apparences et préjugés, lié à son propre groupe d'appartenance).

Un exemple amusant témoigne de ce mécanisme quand un élu, président de la communauté de communes de Haute-Corèze, prend la parole pour faire son speech d'homme politique assez ringard, délivrant des satisfecit au commissaire et à CIBV. Cet élu qui vient là, "l'air de rien", "sans connaître le dossier, juste pour se faire un avis", qui reproche gentiment à l'industriel sur la sellette, tel un maître à son élève, de mal travailler sa communication, car chacun sait qu'aujourd'hui, tout est dans l'art de communiquer ! Projet qu'il défend au final, considérant que toute personne qui s'y opposerait serait vraiment contre le développement du territoire du Millevaches. L'intervention, assez longue, est à mourir de rire vu son haut niveau de ridicule : c'est par ce genre de comportement et d'attitude que tant de citoyens ne se déplacent plus pour mettre un bulletin dans l'urne. Le ton se

veut caustique, humoristique, il est tout simplement affligeant et plein de morgue. Pourtant, notre commissaire enquêteur, lui qui distribue la parole, restera sous le charme ou le "respect dû à un homme de pouvoir" et ne lui demandera donc pas d'abrégier son propos. Il ne le coupera pas comme il le fera avec d'autres intervenants d'un air excédé : "Mais posez donc votre question !"

Notre commissaire enquêteur aurait mieux fait de ne pas prendre le rôle d'animateur mais uniquement celui de témoin, présence silencieuse, notant rigoureusement les échanges en vue d'alimenter son travail. L'animation aurait pu être confiée à une tierce personne, lui permettant de rester en retrait. On peut parler d'une faute déontologique, même si elle est vraisemblablement non intentionnelle. Il s'est lui-même piégé. Souhaitons qu'il ait pris le temps et le recul nécessaires à sa fonction pour que les conclusions de son rapport soient le moins polluées possible par cet épisode et qu'il réalise de quelle façon il s'est fourvoyé dans la forme.

### Allogènes et autochtones

Mais, ce qui m'a le plus frappé, c'est la coupure, le clivage entre "allogènes" et "autochtones". Il y a un véritable cancer qui se développe dans toute la France, qui refait surface après des années de tabou suite à la dernière guerre mondiale, c'est la revendication identitaire. Le traumatisme de la Shoah, l'ignominie du nazisme et son idéologie de supériorité raciale avaient considérablement fait reculer les propos antisémites et, d'une façon générale, l'intolérance faite à ceux "qui ne sont pas comme nous", l'hostilité à l'étranger... Ainsi, est-il interdit en France de ficher les personnes selon leur religion. Or, depuis une dizaine d'années, sous prétexte de "décomplexion", la revendication "identitaire" de sournoise est devenue légitime, et cela dépasse largement le cadre de certains partis politiques. Ce retour "identitaire" est très pernicieux et s'infiltre partout. De façon anecdotique, j'ai pu le relever lors d'une enquête en Bretagne : une paroissienne âgée d'une petite commune était fortement agacée par le comportement du curé de son village. Celui-ci, alors qu'une question était en débat, voulait savoir si cette personne âgée qui prenait la parole, était de souche ou pas. Elle était Vendéenne de naissance et non Bretonne mais vivait sur la commune depuis 40 ans. "Mais qu'est ce que ça peut bien lui faire, au curé, que je sois née ici ou pas ?" Ailleurs, en Ardèche, même constat, des débats de village sont pollués par des raisonnements identitaires.

C'est ainsi que dans le "camp" des anti-anti projet, des propos tels que "Mais vous n'êtes pas d'ici, vous n'avez rien à dire", "Eh ! t'es d'où pour parler ?", ont été plusieurs fois clairement entendus. À plusieurs reprises, avant de poser leur question à CIBV, des personnes ont d'abord décliné leur pedigree pour ainsi justifier qu'on les écoute : « Je suis de Bugeat depuis plusieurs générations et je ne suis pas d'accord avec le projet » ; "Je suis de Millevaches" ; "Je suis de Tarnac" ; "Je suis du Limousin depuis plusieurs générations". Car être ou ne pas être d'ici conditionne, pour certaines et certains, le droit à la parole, le droit de décider, le droit



M. Gaudriot, PDG de CIBV

d'exister. C'est une espèce de préalable, de pré-requis. La qualité de l'argumentation, la pertinence de la question ne sont plus les éléments principaux. C'est l'origine, la naissance, la famille, la tribu.

### Le règne du préjugé

D'autres caractéristiques du refus d'entendre sont aussi présentes, comme le dénigrement du savoir, ce qui revient en creux à se féliciter de l'ignorance ou de la médiocrité qui deviennent des valeurs légitimes : "Tu es trop allé à l'école" ; "Toi, tu as fait des études pour parler comme ça !" Les opposants sont érudits (trop), "ils savent mieux que

**“On est dans le registre peu rationnel de l'opposition non argumentée et non argumentable : ce n'est pas ce qu'elles ou ils disent qui est en cause mais ce qu'elles ou ils sont ou sont censés être.”**

les autres, ils ont tout vu et tout connu, ils vont nous apprendre à vivre." Sous entendu : "Ils n'ont pas de bon sens, moi je sais, car on a toujours fait comme ça, et pas besoin de tourner en rond, de se faire des nœuds au cerveau. Ça calcule, ça discute, ça fait de la réunionite, mais ça n'avance à rien", etc. Enfin, la stigmatisation par le préjugé : celles et ceux qui s'opposent sont toutes et tous à mettre dans le même sac "altermondialiste-hypergauchiste-assisté-zonard et fouteur de bordel" : "Vas rejoindre Notre-Dame-des-Landes !" ; "c'est sûr, vu comment tu travailles, tu as dû avoir le temps de lire le dossier !" ; "Tous des feignants, des alternatifs qui ne branlent rien et n'ont que le temps de tourner en rond." Sous entendu : "Ils vivent au crochet de l'État, à notre cro-

chet, nous qui travaillons et suons, nous les "vrais" habitants. Ils parlent mal aux élus, écrivent n'importe quoi partout, n'ont pas de respect pour le paysage et ceux qui travaillent...", etc. On est dans le registre peu rationnel de l'opposition non argumentée et non argumentable : ce n'est pas ce qu'elles ou ils disent qui est en cause mais ce qu'elles ou ils sont ou sont censés être, dans les petites cases des idées reçues et toutes faites. La personne est ainsi discréditée non par ses propos, toujours discutables par principe mais parce qu'elle n'est pas d'ici, qu'elle ressemble à un écolo-altermondialiste ou qu'elle a fait des études... Et hier parce qu'elle était juive, homosexuelle, gitane, que sais-je...

### De l'angoisse à la haine

Comment comprendre et interpréter ce comportement de rejet, cette violence verbale où l'on sent même poindre de la haine ? Ce sont un peu les mêmes mécanismes d'exclusion. D'abord, un sentiment de peur, d'angoisse, celle de l'abandon, du déclin, l'angoisse de la désertification, la peur de voir sa commune disparaître, un monde qui s'éteint. On espère encore et encore dans un modèle de développement classique : une grosse entreprise qui vient s'installer, pourvoyeuse d'emplois et de retombées économiques (faire vivre le commerce, renforcer les effectifs de l'école, etc.). Mais ce modèle est en partie forte-

**“On espère encore et encore dans un modèle de développement classique : une grosse entreprise qui vient s'installer, pourvoyeuse d'emplois et de retombées économiques.”**

ment remis en cause. Les fameuses Trente Glorieuses avec leur croissance à deux chiffres sont une toute petite parenthèse dans l'histoire. L'état du monde n'a jamais globalement été aussi chaotique. Ce modèle économique et social, qui s'origine dans la Révolution industrielle, a produit l'exode rural qui a marqué la mémoire collective. Alors, quand une entreprise propose de s'installer, elle est vécue comme le messie, comme la solution, et au besoin, fermons les yeux sur ce qui peut poser problème : "On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs" ; "On les aime bien les chauves-souris mais, bon, là il s'agit de notre survie !" Dans la hantise de voir une telle bouffée d'oxygène crever comme une bulle de savon, c'est la panique. Toute prudence, comme l'analyse posée et rigoureuse d'un projet industriel, n'est pas recevable tant l'urgence est paralysante. L'émotivité balaie tout.

Ensuite, et par voie de conséquence, celles et ceux qui s'opposent deviennent dangereux. Il faut qu'ils se taisent, absolument. Et il devient plus facile de les exclure quand leurs façons d'être, de penser, de manger, de s'habiller, d'exister, semblent, en apparence, éloignées des codes classiques. Que la réalité de ces personnes soit complètement différente des phantasmes et autres projections, n'a hélas pas beaucoup de poids. Pour que les uns et les autres se perçoivent sans préjugés, acceptent leurs multiples différences, c'est un long travail ! Le paradoxe, in fine, c'est que les anti-granulés, comme les fervents défenseurs du projet, sont tous attachés à leur territoire, animés d'une volonté farouche de bien vivre ici et convaincus qu'ils se battent pour la bonne cause.

Ce retour du refoulé pose question, à l'échelle locale, comme au niveau national. C'est préoccupant, car cette absence de

distanciation entre la personne et son propos est le ferment du racisme, de l'exclusion, de la haine et du pire de ce qu'on a déjà connu. Ne pas être d'accord est normal, dans l'ordre des choses. Ce qui importe, ce n'est

pas tant de nier le désaccord (politique de l'autruche, monde de bisounours...) mais de savoir comment le gérer. Dans une situation qui fait débat, ce qui est le cas de ce projet, comment les protagonistes peuvent valablement s'opposer, se confronter et discuter ? Je peux dire éventuellement : "Tes propos, tes arguments sont nuls", mais on change considérablement de registre si je dis : "Tu es nul ou un gros con d'alter-mondialiste ou d'industriel capitaliste, ou de chasseur-vendeur." Dans un cas je m'attaque aux idées (et qui n'a jamais proféré des bêtises ou fait des erreurs ?), dans l'autre je touche à l'intégrité de la personne elle-même. Il y a des armes interdites pour résoudre des conflits dans notre société française : la violence physique sur les personnes. Elle est ainsi très majoritairement condamnée et seul l'État, via sa police, son armée, a le pouvoir légal d'utiliser la violence et la contrainte – encore doit-il rendre des comptes. Mais qu'en sera-t-il demain si une partie de la population refuse à certaines et certains la possibilité de s'exprimer simplement parce qu'elle ou il est "étranger", "cultivé", "hors norme" ? Car le déni de l'autre conduit immanquablement à son élimination physique tôt ou tard. Est-ce vers cela que nous voulons aller ?



Le site

Marie-Henry Néro

# Propose bois contre touristes, faire offre.

Dans la série "Rions un peu avec l'aménagement du territoire", un article de l'édition du 6 octobre de La Montagne Creuse laisse rêveur. Au milieu des articles sur GM&S et les déclarations enthousiastes du président de la République sur la mobilité des ouvriers du Limousin, le sénateur socialiste de la Creuse, Jean-Jacques Lozach, fait part d'une idée. Elle tient en quelques mots mystérieux: "Bordeaux pourrait signer un contrat de réciprocité avec tout le département de la Creuse, qui est le plus rural et le plus éloigné de la métropole de Nouvelle Aquitaine" (1). Comme l'article ne dit rien de ce qu'impliquerait concrètement un contrat de réciprocité entre Bordeaux et la Creuse, il nous faut donc imaginer...

Présentée ainsi, l'idée ressemble à une opération humanitaire : la riche métropole qui ne cesse de se développer va voir ce qu'elle peut faire pour aider un peu les pauvres de la Creuse qui ne cessent de disparaître. Face à sa croissance indécente, la métropole doit avoir ses bonnes œuvres pour maintenir la pauvreté et l'inégalité dans des mesures acceptables. Une opération humanitaire qui parachève l'idée d'une tiers-mondisation de notre territoire.

## Réciprocité, complémentarité, coopération et "gagnant-gagnant"...

Pourtant, cela semble en contradiction avec l'idée de réciprocité, qui sous-entendrait un échange plus horizontal que vertical, entre deux parties. Un contrat est réciproque quand il "marque un échange équivalent entre deux personnes, deux groupes" selon la première définition du Larousse.

En fait le contrat de réciprocité a fait son apparition en 2014 dans le jargon déjà très riche et désopilant de l'aménagement du territoire. C'est aux "Assises de la ruralité" qui devaient être "un acte fondateur d'une politique renouvelée pour les territoires" que le terme de contrat de réciprocité est apparu. Officiellement

"les contrats de réciprocité ont pour objectif de dépasser les logiques d'opposition entre territoires. Ils encouragent les complémentarités et les coopérations entre les espaces ruraux, périurbains et urbains" (2) explique le site internet du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) nouveau nom de la Datar.

Le député du Cantal Alain Calmette envisage à l'époque ce genre de contrat entre le pays d'Aurillac et la métropole de Lyon. Il explique dans le journal La Montagne : "Les territoires ruraux sont dans une position de quémandeurs incessants. Il faut en sortir et montrer aux Lyonnais que nous avons autant à leur apporter qu'eux nous apportent. La nouveauté de cette démarche, qui est menée dans trois autres régions, c'est cette notion de réciprocité".

## Si loin, si proches

Mais trois ans après, seulement deux contrats de réciprocité ont été signés. Le premier en Bretagne, entre Brest et le centre Bretagne (Monts d'Arée, Haute Cornouaille...) en novembre 2016. Là bas il est question d'exportations agricoles (le lait en poudre de l'usine Synutra de Carhaix expédié directement en Chine via le port de Brest par exemple), de télémédecine, de tourisme et d'offre culturelle... Le deuxième contrat concerne le Sud Ouest, entre Toulouse et le pays des portes de Gascogne (à l'est du Gers). Il a été signé cet été avec pour thèmes principaux le transport et la formation dans la filière aéronautique, et un peu de circuit-court alimentaire.

Dans les deux cas, les territoires "à aider" sont proches de la métropole et leurs habitants y travaillent. Entre Bordeaux et la Creuse, même avec la vision si particulière des distances domicile-travail du président de la République, il est difficile d'imaginer des liens de ce genre entre les deux territoires. Dans les deux cas, les collectivités locales ne sont pas les seules à négocier. En Bretagne, le contrat intéresse beaucoup les entreprises agroalimentaires qui exportent. A Toulouse,

la filière aéronautique cherche à recruter et former sur place ses employés.

## Sapin, saucisson et Compostelle

Un contrat de réciprocité Creuse-Bordeaux pourrait certainement d'avantage ressembler à celui entre Montpellier et le Haut-Languedoc. Sur ce projet, c'est la filière bois qui semble mener le calendrier via la Fédération nationale des Communes forestières. C'est en tout cas sur son site internet que l'on trouve le plus d'informations sur le contenu du contrat. Signé en mars dernier, il est centré sur la forêt. Il s'agit d'orienter le bois des Monts de Lacaune vers la construction et les chaudières collectives de la métropole montpelliéraine. Et puis qu'il est question de réciprocité, il est prévu, en échange, de "promouvoir le patrimoine naturel et faire de la forêt une véritable destination touristique" expliquent les communes forestières (3), c'est-à-dire la "valorisation de cette destina-

**D'un côté un territoire riche de bois. De l'autre, la promotion de la charcuterie, des sapins de Noël et du chemin de Compostelle...**

tion de pleine nature au niveau du bassin de population du Grand Montpellier et développement de partenariat entre les deux offices de tourisme" précise *La Dépêche du Midi* (4).

Le contenu de ce contrat devient un peu plus concret, voire prosaïque, dans le *Journal d'Ici*, journal du Tarn, du 29 mars

2017 : "La Métropole avait besoin de bois, explique Francis Cros, vice président des Communes forestières, pour alimenter ses chaufferies, et réaliser des constructions. Au-delà de la filière bois, on a étendu ce contrat de réciprocité au tourisme afin de valoriser nos espaces naturels pour les populations urbaines. Beaucoup d'échanges vont être possibles, comme la vente de nos sapins pour Noël, et l'on peut imaginer la promotion de la charcuterie par exemple. L'une des pistes de travail est aussi la valorisation du chemin de St Jacques de Compostelle qui traverse Murat, La Salvétat et Anglès." (5)

Expliquée ainsi, la réciprocité est beaucoup plus amusante. D'un côté un territoire riche de bois, tout prêt à aller brûler dans les dizaines de chaudières toutes neuves des habitations toute neuves des habitants tout neufs de l'agglomération de Montpellier. De l'autre, la promotion de la charcuterie, des sapins de Noël et du chemin de Compostelle... Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour envisager le même type de "contrat" entre Bordeaux et la Creuse. Un copié-collé devrait suffire.

## Convoitises

Personne ne sait aujourd'hui précisément où en sont ces contrats de réciprocité. La page web qui leur est dédiée est introuvable sur le site du "ministère de la cohésion des territoires". Il faut aller sur le site du CGET pour s'assurer que l'idée a survécu aux élections du printemps dernier. Ils pourraient être inclus dans "les contrats de coopération métropolitaine", que les métropoles se doivent de signer avec les territoires limitrophes. Ces contrats sont assortis d'une belle enveloppe de 150 millions d'euros pour les métropoles qui en disposent comme elles le souhaitent. Dans l'article annonçant l'idée du sénateur d'un contrat de réciprocité ente Bordeaux et la Creuse, le journaliste s'interrogeait "Qu'est-ce que les Creusois pourraient bien vendre aux Bordelais ?". Peut-être avons-nous du

mal à mesurer les convoitises qui s'aiguisent sur la forêt de la Montagne limousine et à envisager les conséquences pour ceux qui y habitent.

Aude Chopplet

- (1) <http://bit.ly/2BArALF>
- (2) <http://bit.ly/2BArALF>
- (3) <http://bit.ly/2knQsCI>
- (4) <http://bit.ly/2kp96KE>
- (5) *Le Journal d'ici*, journal du Tarn, édition du 29 mars 2017.



Mon petit Emmanuel,

Tu es micron comme tout, à l'âge des découvertes et des nouvelles expériences. A l'âge des bacs à sable, des pelles et des râteaux ! Des pelles et des râteaux, oui.

Ce qui est amusant, avec les châteaux de sable, c'est moins de les construire que de les détruire. Un grand coup de pied et hop, tout est par terre. Quelle jouissance, quel sentiment de puissance !

Dans ton bac à sable, tu as commencé par détruire les comcom : et vlan ! que je te mélange tout ça, et que je t'en fasse des tas informes. Ça ne tient pas, ça s'écroule de partout, mais ce n'est pas grave, ça t'a fait beaucoup rire. Ensuite, tu t'es attaqué aux régions. Trois coups de pelle, fini le Limousin, a p'u ! Tu as poussé le tas dans un coin, là-bas, vers la Nouvelle-Aquitaine. Ça ne ressemble à rien, tu es très content. Oh non, tu n'es pas si content que ça ... Il te plaisait quand même un peu, ce Limousin ?

Ce qui est bien avec les enfants, c'est qu'ils passent vite du rire aux larmes, et vice-versa. Ça y est, tu as retrouvé le sourire avec une bonne idée : tu vas casser, disons, paf ! la Haute-Vienne, tchak ! la Creuse, et crac ! la Corrèze, oui, c'est une bonne idée, et tu vas refaire avec tout ça un seul département que tu vas appeler ... le Limousin ! Tadaaa ... elle est pas belle, la vie ?

Oui mais là, mon petit gars, il va falloir qu'on mette les choses au point. Tes petits jeux sont certainement très amusants, probablement hautement pédagogiques, mais ils se passent au milieu de notre salon. Et nous, on commence à en avoir assez de nettoyer ton bazar, recoller les pots cassés, éponger les fuites et supporter tes bêtises. Bien sûr, ça t'amuse beaucoup de nous voir courir dans tous les sens pour réparer les dégâts, mais maintenant, notre patience a atteint ses limites. Alors, écoute-moi bien, Emmanuel :

**MAINTENANT, TU PRENDSTES CLIQUES ET TES CLAQUES, TES PELLES ET TES RÂTEAUX, ET AVEC TES COPAINS, VOUS ALLEZ JOUER AILLEURS. A - ILLEURS. COMPRIS ?**

Ah mais.

La tata du Limousin  
(la région, pas le "département", pfff)

## Un plan de revitalisation de la Creuse !

Mais on se moque de qui ? C'est quoi ce nouveau bobard, cette nouvelle entourloupe ?

Encore une série de débats bidons qui amèneront leurs lots de soupoufrage de médiocrités. Il suffit simplement de faire exactement le contraire de ce que nos politiques font depuis des décennies... et les idées géniales vont fuser : comme une prison par exemple ! D'accord mettez la à Aubusson, on a déjà un locataire prévu !

Michel Bernard

(COUP DE  
GUEULE)

# Millevaches et sa révolution

**IPNS a demandé à Georges Perol, vieil élu corrèzien (maire de Meymac en 1977, successeur de Jacques Chirac comme conseiller général du canton de Meymac en 1988, et conseiller régional du Limousin), de nous faire partager sa vision passée et actuelle du Plateau. À 91 ans, l'homme regarde avec un radical optimisme ce qu'il n'hésite pas à appeler la "révolution" du Plateau et présente les enjeux qui, à ses yeux, se poseront demain à notre territoire.**

Il va rester dans l'histoire, avec bonheur, ce grand chemin parcouru par le Plateau au cours des dernières décennies du XXe siècle et des premières du XXIe. Ce ne fut pas un miracle ni même une transition, mais une révolution.

## Contre les faux oracles

Voyant venir autour d'eux la lente disparition des services publics et anticipant des difficultés croissantes, habitants traditionnels, tous ancrés dans le granit de leurs sols, et nouveaux arrivants, tous pleins d'idées nouvelles, ont pris en main ensemble le destin du pays. Alors même que surgissait autour d'eux, après la fin des migrations, une autre révolution, celle de la génération du baby-boom et de la société de consommation. Tous étaient heureux d'être là. Ils refusaient d'écouter les faux oracles qui prédisaient la désertification et l'abandon définitif de leur petit secteur géographique sous le prétexte qu'il était à la fois le plus central, le plus isolé et le plus loin du moindre centre d'activités de l'hexagone. Et qui se situait en plus au sein de cet immense espace national abandonné au profit de quelques métropoles par un État centralisateur comme par la nouvelle société. Ces mêmes oracles refusaient de voir que ce qu'ils présentaient comme des handicaps constituait en réalité un ensemble exceptionnel d'atouts majeurs.

## Des handicaps devenus des atouts

L'isolement est une excellente protection de ses propres valeurs pour un secteur géographique entouré de trois autoroutes et ouvert sur le Massif Central voisin comme demain sur l'Aquitaine. Toute position en plein centre de la France constitue en soi un avantage certain sous de multiples aspects. Une faible densité de population est loin d'être un handicap, bien au contraire, si hommes et femmes du pays sont emplis d'une volonté affirmée d'attirer et de bien accueillir de nouveaux habitants, de nouveaux entrepreneurs et de nouveaux retraités, afin de compenser le déficit naturel par un solde migratoire positif. Le fait qu'un territoire rural n'ait jamais connu la moindre industrie pas plus qu'un important artisanat a été largement compensé dans le cas de Millevaches par l'existence d'un environnement rare, de grande ampleur et de haute qualité reposant sur un espace de nature très culturel par sa richesse biologique et dont la pureté et l'intégrité ont été exceptionnellement préservées.

Sa structure de plateau de moyenne altitude avec des paysages magnifiques et variés ne doit en aucun cas faire regretter les soi-disant avantages de la haute montagne ou de la mer avec leurs nuisances issues d'une concentration touristique saisonnière. Quel bonheur de pouvoir développer un écotourisme de nature, sage et humain, culturel lui aussi et respectueux de l'environnement ! Pourquoi reprocher aux deux économies agricole et forestière d'être limitées au stade de la production, celui où dans toute filière économique se trouvent le moins d'emplois et le moins de valeur ajoutée ? Lorsque l'on connaît les incertitudes et la fragilité des



structures aval, une production de grande qualité ne constitue-t-elle pas pour les professionnels une sécurité et la possibilité de s'adapter aux évolutions du marché et à la demande des consommateurs ?

Enfin, quel plaisir de vivre dans une société qui a gardé son empreinte rurale, un esprit de communauté, la générosité dans le contact et le sens de la vie tout court ! La synthèse des atouts complexes du territoire en lui-même met bien en lumière une éthique commune fondée partout sur la nature, la culture et la vie sociale. Le Plateau apparaît finalement comme une véritable "oasis de vie et d'activité". En tous domaines, pureté et qualité se rejoignent. Une chance exceptionnelle !

## PNR et com com

Dans leur marche en avant, les habitants se sont aussi trouvés confortés par l'existence de deux types de structures publiques. Ainsi, le Parc naturel régional a permis aux petites communes de la Montagne limousine qui le souhaitaient de se regrouper libre-

ment et d'acquérir, collectivement et pour la première fois, un vrai pouvoir de négociation avec les grandes structures distributrices de moyens financiers tels l'État, les conseils généraux, le conseil régional et l'Europe face à des ensembles urbains de poids comme Limoges et Brive. C'est ainsi que des programmes importants ont été mis en place et constitué un précédent, en tout cas entériné aujourd'hui. Les crédits afférents ont été pour leur majorité mis sans aucune discrimination par le Parc à la disposition des collectivités publiques et des acteurs du territoire qui avaient un projet. De plus, le Parc a recherché pour leur compte le maximum de disponibilités financières et mis sur pied des montages optimisés afin de réduire leur auto participation. Cette stratégie Parc/Acteurs publics, privés ou associatifs, a indiscutablement porté ses fruits

et permis de mieux structurer une bonne base économique locale. Le Parc s'est aussi consacré à préserver au mieux la richesse environnementale des espaces naturels afin de permettre à ceux qui viendront plus tard de l'utiliser au mieux dans le contexte qui sera le leur. C'est un devoir. Malgré le glissement des ruraux vers la ville, le maintien de la structure communale représente ici un avantage considérable avec des maires qui ont la noblesse de leur fonction et sont entièrement dévoués au service des habitants. La constitution de communautés de communes modestes a pu, de ce fait, contribuer dans un contexte de proximité à renforcer la reprise en

main. Les réussites de la communauté de communes de Gentioux-Peyrelevalde qui a axé son développement sur l'économie sociale et solidaire ou de celle de Bugeat-Sornac vers le social lié à l'environnement sont exemplaires.

## Deux obstacles à surmonter

Et maintenant ? Nouvelle Révolution ou simple transition face à l'arrivée de la mondialisation et l'explosion de l'intelligence artificielle ? Tel est le grand défi devant lequel se trouve aujourd'hui placée la jeune génération du Plateau. C'est son problème et c'est à elle de jouer. Néanmoins, si elle décide de se placer dans la continuité de la première révolution, il semble qu'elle ne pourra pas échapper, entre autres, à deux obstacles, les plus ardues de tous.

En premier lieu, celui de la mise en œuvre d'une restructuration foncière d'envergure pour préserver, en lien avec la grande mutation prévisible de la production forestière résineuse et de sa première transformation, le maintien d'un élevage extensif. Avec le tourisme, c'est la grande ressource économique potentielle en ce jour, celle dont le cheptel rend vivants les paysages. Une nature occupée uniquement de bois et de friches est un espace mort.

En second lieu, le Plateau a et aura un besoin vital d'attirer de jeunes couples avec enfants. On ne connaît pas aujourd'hui, dit-on, la nature de la majorité des emplois futurs et ces derniers pourraient s'installer, dit-on aussi, partout. Dans cette hypothèse et comme nous vivons au siècle de l'image et

de la communication, le territoire serait amené à bien définir son identité et mettre sur pied sa propre image. Une image qui s'insérerait évidemment au sein des politiques environnementales menées en Massif Central et en Aquitaine, mais spécifique à Millevaches, et plus libre à promouvoir aujourd'hui grâce à l'indépendance acquise avec le transfert de

la Région à Bordeaux. Et bien entendu s'appuyant obligatoirement sur le lancement d'une importante campagne de communication principalement tournée... vers l'extérieur.

**“Le Plateau apparaît comme une véritable “oasis de vie et d'activité”. En tous domaines, pureté et qualité se rejoignent. Une chance exceptionnelle !”**

Georges Perol

**“Les faux oracles refusaient de voir que ce qu'ils présentaient comme des handicaps constituait en réalité un ensemble exceptionnel d'atouts majeurs”**



# Les maçons creusois et la Commune de Paris de 1871

Jean Chatelut s'est penché sur l'histoire des maçons creusois durant la Commune de Paris et en a tiré un ouvrage, centré surtout sur la Basse Marche (Nord de la Creuse et sud de l'Indre). Pour IPNS, il présente les grandes lignes de cette histoire peu connue. En complément Michel Patinaud nous présente l'histoire de Martial Senisse, "vrai-faux" communard, de Sussac.

**A**u début du mois de mars 1871, les ouvriers maçons qui viennent chaque année de la Creuse travailler sur les chantiers parisiens arrivent dans une ville assiégée. Napoléon III et ses généraux ont perdu la guerre contre les Prussiens. Le 2 mars, les troupes de Bismarck défilent sur les Champs-Élysées tandis que Paris indigné se couvre de drapeaux noirs. La plupart des chantiers sont arrêtés. Dans les semaines qui suivent leur arrivée, les migrants s'engagent, comme les ouvriers parisiens, dans la Garde Nationale. Cette Garde Nationale qui était réservée aux classes aisées, a dû faire appel, pour les besoins de la défense, aux ouvriers et aux artisans qui se trouvent dans la capitale. Elle passe ainsi de 60 bataillons à plus de 250. Les gardes perçoivent une solde de un franc cinquante par jour et un peu plus quand ils sont mariés ou ont des enfants. Cette Garde nationale devenue populaire adopte les sentiments patriotiques des Parisiens qui désapprouvent les concessions de Thiers à la Prusse.

## Les évènements

Le 18 mars, Thiers, président d'une assemblée dominée par les élus royalistes très hostiles à la population parisienne, organise une véritable provocation en tentant de voler les canons de la Garde Nationale et en décidant la suppression de la solde. On connaît la suite : la révolte du peuple parisien, la fuite à Versailles de Thiers qui reconstituera, avec la complicité de Bismarck, une armée de 150 000 hommes dans l'intention d'attaquer Paris rebelle et patriote. Devant cette impossibilité de concilier l'assemblée de Versailles et Paris, le Comité central de la Garde nationale propose des élections le 26 mars pour désigner le conseil de la commune de Paris. Dans l'intervalle du 18 au 28 mars, date de proclamation de La Commune, c'est ce Comité central de la Garde nationale qui gère les affaires de la capitale. Puis, pendant un peu plus de deux mois, du 18 mars au 21 mai, date d'entrée des troupes de Versailles dans Paris, La Commune effectue, en plus de la gestion d'une grande ville, un travail législatif considérable touchant à tous les aspects de la vie publique. Elle décide l'abolition de la peine de mort, l'instruction obligatoire et gratuite, la création d'un enseignement professionnel, la séparation de l'église et de l'état, la révocation possible des élus et des fonctionnaires... autant de mesures parmi beaucoup d'autres que la troisième République mettra ensuite de nombreuses années à reprendre à son compte.

Les historiens ont bien étudié cette histoire qui fait l'objet de plusieurs milliers de publications, de même qu'ils ont bien analysé les divers courants politiques représentés dans la Commune : les blanquistes, les proud'honiens, les internationalistes... qui se sont quelquefois opposés dans les débats. Par contre l'histoire des sans grade et en particulier la contribution des provinciaux à la défense de ce gouvernement populaire est encore loin d'être faite. C'est elle pourtant qui nous intéresse aujourd'hui et nous serait peut-être utile dans notre recherche d'un fonctionnement démocratique.

## Ce que les documents nous apprennent

Qui étaient ces maçons ? D'où étaient-ils originaires ? Quel était leur âge ? Où logeaient-ils dans Paris ? Quelle a été leur participation à la Commune et que sont-ils devenus ? Sommes-nous de leur famille ?

Une grande partie des réponses à ces questions se trouvent dans les documents établis par l'administration versaillaise après l'écrasement de la Commune.

Le nombre des victimes de la répression versaillaise, tuées au combat ou exécutées sommairement pendant la semaine sanglante du 21 mai au 28 mai, est estimée généralement entre 20 000 et 30 000. Par contre, nous savons très précisément que 38 568 arrestations ont suivi la chute de la Commune dont environ 1 200 concernent des originaires de la Creuse.

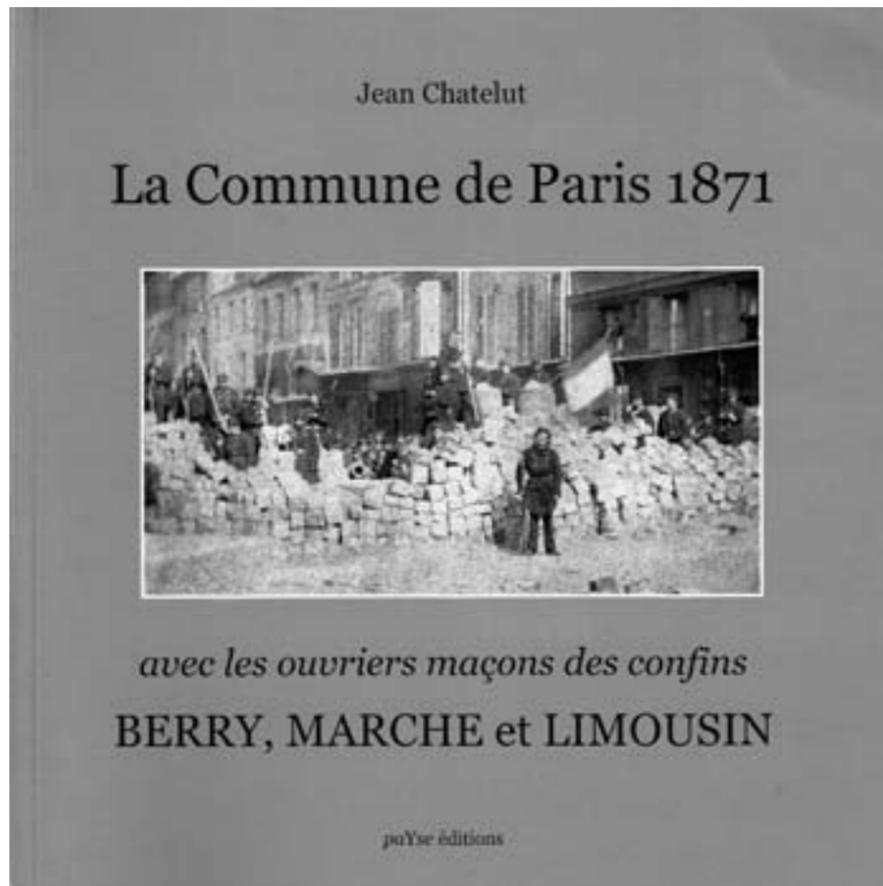
Habitant à la limite des trois départements de la Creuse, de la Haute-Vienne et de l'Indre, j'ai limité ma recherche à un territoire compris entre une ligne, au sud, Magnac-Laval, La Souterraine, Chatelus-Malvalleix et Boussac et, au nord, une ligne Argenton-sur-Creuse et La Châtre. Ces résultats sont évidemment partiels mais ils donnent une première image de ce qui concerne l'ensemble de la Marche.

Dans ce territoire, 684 arrestations dont une majorité de maçons, quelques charpentiers et des paveurs autour de Saint-Sulpice-les-Feuilles et La Souterraine. Par les comptes rendus d'interrogatoire nous connaissons leur nom, leur commune de naissance, leur âge, souvent leur taille, si ils sont mariés, le nombre de leurs enfants, leur adresse à Paris. Ces adresses sont principalement groupées dans quatre arrondissements : le quatrième autour de l'Hôtel de Ville, le quartier Latin dans le cinquième proche aussi de la place de Grève où se faisaient les embauches, puis dans le quartier de Grenelle dans le quinzième et aux Batignoles dans le dix-septième arrondissement. Ces adresses nous permettent de découvrir celles de quelques garnis, tenus par des logeurs du pays, où l'hébergement collectif était au moindre prix. Par ces interrogatoires nous apprenons aussi la date et le lieu de leur arrestation et souvent le récit des combats auxquels ils ont participé. Au cours de la dernière semaine de mai, les combattants de la Commune, gardes nationaux ou autres, défendent successivement les barricades de leur quartier, puis, étant submergés par les troupes versaillaises, celles des quartiers qui les séparent des hauteurs de Belleville où ont lieu les derniers combats. Nous avons ainsi découvert que la proportion des



Luce - Maçons sur les toits de Paris

maçons, généralement très jeunes, augmentait dans cette ultime résistance et découvrait aussi que certains qui tentaient, le dernier jour, de sortir de Paris par la Porte des Lilas ont été arrêtés par les Prussiens qui les ont aussitôt livrés aux troupes de Thiers.



## La répression

Les prisonniers sont conduits à pied à Versailles dans des dépôts improvisés où ils restent quelquefois plusieurs mois dans des conditions indignes avant d'être transférés dans des ports de l'Atlantique. À Cherbourg, Brest, Lorient, l'île de Ré, Rochefort, ils sont entassés dans des forts, dont Fort Boyard, et dans les cales de bateaux réformés. Après des mois de détention au cours desquels plusieurs meurent, ils sont ramenés dans la région parisienne pour comparaître devant un des quarante-six conseils de guerre. L'encombrement est tel - ils sont plus de trente mille - que les juges militaires sont débordés et que certains prisonniers sont alors libérés faute de précision sur leur participation aux combats. Par contre certains comptes rendus de ces conseils de guerre donnent des détails intéressants sur la vie quotidienne à Paris pendant les trois mois que dura la Commune. On y voit certains accusés tenter d'échapper à une condamnation en minimisant ou niant leur participation, puis comment les faits ou des dénonciations les contredisent. Parmi les dossiers que j'ai pu consulter, trois femmes creusoises se sont vues condamner à la déportation sans autre motif sérieux que leur adhésion à la Commune. Au total pour ce petit territoire de Basse Marche, il y eut 69 compléments d'emprisonnement, 11 bannissements, 8 condamnations aux travaux forcés qui s'ajoutent aux 103 déportations dont 36 en enceinte fortifiée. Ces condamnés sont progressivement transportés en Nouvelle Calédonie au cours de douze voyages qui durent de quatre à cinq mois et qui les font passer des côtes de l'Afrique à une escale au Brésil puis contourner l'Australie par le sud avant de remonter vers Nouméa.

Il fallut attendre enfin le résultat de campagnes en faveur de l'amnistie menées par des parlementaires républicains dont Clemenceau, Raspail, Gambetta, Victor Hugo... et surtout la consolidation de la troisième République avec la victoire des gauches pour que soit votée une amnistie partielle en 1879 et générale en 1880. Ceux qui vivaient encore sont alors rentrés en France au cours de voyages tout aussi périlleux.

## Actualité de la Commune

Amnistie signifie droit à l'oubli et il a fallu attendre ces derniers mois - novembre de l'année dernière - pour qu'à l'Assemblée nationale une majorité se prononce, après un débat où s'est exprimée encore beaucoup d'hostilité, une réhabilitation des victimes de la Commune de Paris.

Outre l'intérêt pour l'histoire de notre région et celle de beaucoup de familles, la Commune de Paris de 1871 mérite qu'on l'étudie et qu'on en parle, comprendre déjà que la plupart des grandes avancées sociales et sociétales dont tout le monde se félicite aujourd'hui ont été initiées par un gouvernement populaire et ceci au cours d'une très courte période, de surcroît très occupée à organiser sa défense. Il faut lire les déclarations de la Commune, en particulier celle adressée aux autres communes de France, pour mesurer quelle ambition généreuse et anticipatrice animait les représentants du peuple parisien, celui-ci constitué en grande partie par des artisans et des ouvriers venus de province. De son échec et de ses erreurs - comme l'opposition qui divisa, vers la fin, majorité et minorité au sein de l'assemblée communaliste - il convient aussi de tirer les leçons.

Dans l'immédiat, en Creuse et en Limousin, il est à souhaiter que des études se poursuivent qui mettent en valeur la contribution de nos compatriotes à cette histoire qui mérite d'inspirer, aujourd'hui encore, notre recherche de démocratie, de justice et de progrès humain.

Jean Chatelut

# La vraie fausse histoire de Martial Senisse maçon et communard

La Commune de Paris (1871), ce sont entre autres : des chansons (le Temps des Cerises), des figures (Louise Michel), des drames (le mur des fédérés), des films (extraordinaire "La Commune" de Peter Watkins), et même des BD (Le cri du peuple, Jacques Tardi). Formidable moment d'espairs et de luttes, très mal connu chez nous, et pourtant ferment essentiel de la gauche en France. Qui a beaucoup à voir avec notre "Plateau insoumis" d'aujourd'hui. Les Limousins, en particulier des maçons, ont joué un grand rôle dans ces événements. Voici l'un d'eux :

**M**artial Senisse, orphelin, avait commencé à "limousiner" dès l'âge de 12 ans, depuis Sussac, où il était né en 1851. A 20 ans, il était à Paris, sur des chantiers du bâtiment. Déjà une longue expérience d'un labeur ingrat, et des longues marches, par les chemins, de Bourgneuf au Berry, puis Orléans. Contrairement à d'autres, plus nombreux, migrant vers Lyon, ceux de son village allaient vers la capitale. Le boulot n'y manquait pas. Son histoire, petite qui rejoint la grande, Martial l'a racontée. Retrouvée sur des carnets oubliés dans un grenier, sa lecture nous en fut proposée seulement en 1965 : "Les carnets d'un fédéré de la Commune". Martial a vécu "ça", participé, témoigné, dans une langue française parfaite. Son récit est passionnant, c'est même une leçon. Il y mêle bien sûr son histoire personnelle, sa vie familiale, sa romance avec Elise. Ses lignes sont un journal, extrêmement détaillé, où l'on voit défiler tous les personnages, tous les lieux et événements de la Commune, sans oublier les sentiments – parfois contradictoires – qui animaient les uns et les autres. Et l'on comprend TOUT ! Une leçon disais-je. Si vous voulez mieux connaître cette période, à la fois grandiose et tragique, lisez ce bouquin. L'éditeur a eu la bonne idée d'y inclure de courtes biographies à la fin de chaque chapitre. Une merveille ! Toutefois, ces lignes sont plus un roman qu'un livre d'histoire.

Lisez donc ceci : "Toutes ces années-là, j'ai fait mon apprentissage de compagnon. Chaque année, je suis revenu au pays, en octobre, et je me suis installé pour l'hiver dans la petite maison des Champs, que m'a laissée ma mère. Au dessus du hameau, il y a des bruyères et un petit bois. C'est là qu'un jour je veux ramener celle que j'aime ..." Celle-ci, c'est justement Elise Masdoumier, originaire de Nedde. Elle aussi est à Paris, servante chez de grands-bourgeois, qui ont des biens - un château - à Faux-la-Montagne. Alors que Martial fréquente les cabarets où fermentent les idées socialistes et la Révolution, il rencontre nombre de ceux qui vont devenir les chefs de la Commune. Dont le célèbre écrivain Jules Vallès, Edouard Vaillant ou Eugène Varlin. Aux débuts des combats, le jeune maçon



Barricade rue de Charonne

est volontaire. L'ennemi, ce ne sont plus vraiment les Prussiens, mais les "Versaillais", du gouvernement défaitiste de Thiers. Et dans Paris, il faut s'organiser, penser au ravitaillement et à l'organisation d'une société démocratique. Martial participe à tout : combats – il devient capitaine –

réunions d'état-major, contacts avec la population. "Nous avons poursuivi vers le fort de Vanves. On entendait le canon distinctement. Donc les forts du sud tenaient toujours". Il assure maintenant la liaison entre la Commission des Barricades et le ministère de l'Agriculture. Il se croit –

ou se dit – dans le camp des purs, ceux des patrouilles, "qui ont pour mission d'exiger la fermeture des cafés trop bruyants le soir, des tavernes à filles, et chassent ceux qui festoient plus qu'ils ne se battent". Mais, les événements ne durent que 2 mois et 10 jours, et se terminent dans l'horreur de la "semaine sanglante". Martial est inquiet pour Elise, qui a disparu. Il apprend qu'elle est en prison, mais il lui faut se cacher et fuir la répression. Il croit Elise morte, réussit à regagner le Limousin, où il organise l'accueil d'autres proscrits, qui resteront plusieurs années dans les bois de Doms. Voilà résumée l'histoire d'un jeune limousin idéaliste. Elle finit bien, il retrouve Elise et ils se marient. Mais ... car il y a un mais. J'avais déjà été étonné, à la première lecture, par un style très littéraire pour un maçon, même lettré. Jean Chatelut nous dit que la carrière de Senisse est invraisemblable. Alors, je me mets à vérifier d'une autre façon. Un Martial Senisse était bien né à Sussac en 1851. Puis, aucune trace nulle part. Elise, inconnue à Nedde, et même ailleurs. Pas plus l'oncle Faucher, que le maçon Léonard Thoumieux de St Gilles-les-Forêts, ne semblent avoir existé. Il faut se rendre à l'évidence, celui qui a préfacé ces "Carnets" a tout inventé. Il a utilisé des lieux, des noms, des traditions, des événements, et d'un puzzle dispersé, a fait un roman, sur fond d'histoire bien réelle. Mais qu'il soit un tissu de mensonges, ou de vérités, il vaut la peine. Un témoin, un vrai, fut bien ce Pardoux Panteix, qui connut dans sa jeunesse les proscrits des monts de Doms. Lui aussi maçon, mort en 1937, sa tombe se trouve au pied du Mont Gargan : en l'observant, on comprend bien ce qu'a pu être l'idéal de fraternité de ces maçons révolutionnaires. Ceux qui disaient : "On m'a promis que le jour de la liberté du peuple, les ouvriers n'oublieraient pas la misère des campagnes". Un idéal "en marche" sans doute : dis, l'ami Martial, vrai ou faux, on n'est pas encore arrivé !

Michel Patinaud

## Le communard creusois 1871

Bulletin de liaison de l'antenne creusoise  
Des amies et amis de la Commune de Paris (1871)



**S**uite à la semaine communarde creusoise qui s'est déroulée du 19 au 24 juin 2017 \*, il a été décidé de donner une suite et d'aller vers la création d'un comité creusois des amies et amis de la commune de Paris 1871, qui sera affilié à l'association nationale. Cette dernière, "créée en 1882 par les Communards de retour d'exil, est la plus ancienne des organisations du mouvement ouvrier français". Les participants à la réunion du 17 août, ont approuvé et confirmé cette décision.

Aussi, dans les jours qui viennent un bureau va être créé et les statuts déposés en préfecture.

Des objectifs ont déjà été proposés : Conférences pour mieux connaître la commune de Paris (les avancées sociales, la laïcité, les prémices de l'autogestion, l'émancipation des femmes,

la démocratie...)

Travail sur le rôle des migrants creusois dans la commune de Paris et réalisation d'une brochure sur ce thème

Expositions avec conférences (les femmes dans la commune, les artistes pendant la commune...)

Nous avons déjà commencé cet été avec un spectacle "contes canaques de Louise Michel".

Comme l'association nationale, le comité creusois sera indépendant de tout parti politique. Il poursuivra cet "idéal d'une actualité brûlante dans un monde plus que jamais inégalitaire, inhumain, dominé par l'argent".

Toute personne intéressée par cette association peut nous contacter au 05 55 51 22 39 ou par mail 1871commune23@orange.fr

\* Rappel des manifestations présentées lors de la semaine communarde du 19 au 24 juin

Exposition : salle Chaminadour à Guéret  
L'exposition générale ouverte tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 19h avait pour objectif de mieux faire connaître l'histoire de la Commune de Paris, ses origines, son œuvre, ses décisions anticipatrices, ses enjeux politiques et sociaux. Elle s'adressait à un public très large, aux élèves des établissements scolaires, aux éducateurs, aux curieux de l'Histoire de notre pays et des idéaux démocratiques...

Conférence : le mardi 20 juin à 20h30, salle des fêtes de Saint Sulpice le Guérétois  
Les migrants limousins et berrichons dans la commune de Paris 1871

(953 migrants Creusois sont jugés par les conseils de guerre pour leur participation à la Commune dont 487 seront effectivement déportés), avec  
- Jean Chatelut, auteur du livre "La Commune de Paris 1871 avec les ouvriers maçons des confins Berry, Marche et Limousin".  
- Roland Nicoux, président de l'association "Les maçons de la Creuse".

Spectacles : le samedi 24, à 20h30, salle des fêtes d'Anzême.

"Le rendez-vous du 8 mars" pièce de théâtre, suivie d'un débat  
Pendant ces trois manifestations CD, CVD et livres étaient proposés au public.

# Francisco Largo Caballero (1869-1946) de Madrid à l'exil

## Le séjour à Crocq du dirigeant socialiste espagnol (1941)

Ce texte reprend les grandes lignes d'une conférence présentée par Eva Léger à Crocq, le 30 juillet 2014, à la demande de Jacques Longchambon, maire de la commune. Elle visait à présenter cette personnalité politique espagnole, réfugiée en France après la guerre d'Espagne, puis assignée à résidence dans le village par Vichy en 1941. Largo Caballero, syndicaliste (UGT) et secrétaire général du Parti socialiste (PSOE) fut premier ministre de l'Espagne républicaine de septembre 1936 à mai 1937. L'article qui suit est extrait de cette conférence, dont le texte complet a été publié dans le bulletin "Mémoire" (SSNAH de la Creuse, tome 60). Nous vous en présentons la partie consacrée à son court séjour en Limousin.

**A**yant passé la frontière avec sa famille le 29 février 1939, il vécut successivement à Paris, puis Albi après l'invasion allemande... Il souffre de problèmes de santé à cette époque : il se casse la clavicule et étant atteint d'artériosclérose, il est hospitalisé, avant d'être conduit, avec sa fille Carmen seulement, à Crocq dans la Creuse, le 19 janvier 1941, toujours assigné à résidence [initialement, le séjour était prévu à Boussac]. Dans ses mémoires, [il] écrit : "Je ne suis pas un Ulysse, mais j'allais vivre moi aussi mon Odyssée". Les rares sources sur son séjour à Crocq dans les archives départementales de la Creuse ont été mises en évidence par Christophe Moreigne. Mais c'est surtout dans le témoignage du dirigeant espagnol lui-même que l'on peut trouver des détails sur son passage dans la localité :

[de Guéret] "Nous partîmes un dimanche en direction d'une gare dont je ne me souviens pas du nom, mais du village où nous allions en revanche, je m'en souviens. Pour y arriver, nous prîmes un bus où nous devions prendre nos valises sur les genoux parce qu'il pleuvait abondamment sur la galerie et qu'à l'intérieur du véhicule il y avait des gens debout. Nous arrivâmes dans l'un des villages les plus froids de France, Crocq, nous ne savions plus à qui appartenaient nos pieds tellement il faisait froid. Quel voyage! Ils devaient bien manquer d'humanité pour nous obliger à voyager de la sorte [...]"

Dans l'hôtel central où ils résident, sa fille et lui, il entretient des relations cordiales avec les gérants, mais la surveillance permanente et pressante de la police l'insupporte. On lui dit que c'est pour le protéger, mais sa correspondance est censurée.

"Nous nous installâmes dans un hôtel modeste le temps de trouver un logement. Il était tenu par une famille aimable, agréable, propre et généreuse qui n'exploitait pas le client, comme généralement cela arrive dans ces endroits dans ce genre de situation. Ils nous servaient bien et abondamment, et ce n'était pas trop cher. Les policiers restèrent dans le même hôtel. [...] Quand je sortais prendre l'air, si j'allais d'un côté, la police allait de l'autre, pour voir le village. Voilà la protection que j'avais! Ils restèrent un mois avec moi, jusqu'à ce que Vichy les rappele".

Sa surveillance/protection est ensuite confiée à la gendarmerie. Il réussit à faire venir à Crocq son autre fille Isabel et sa belle-sœur [...]. En mars 1941, il entame des démarches afin de se rendre au Mexique avec elles, procédure qui n'aboutit pas, il n'obtient pas de réponse. L'attitude de Vichy commence à inquiéter les exilés [...] le régime empêchant les réfugiés de sortir du pays.

Le 16 octobre 1941, le préfet de la Creuse prévient que "toutes dispositions utiles ont été prises pour qu'une surveillance étroite soit exercée sur l'intéressé et sur les membres de sa famille. Actuellement, M.Largo Caballero ne reçoit personne et n'exerce pas la moindre activité politique". Exceptés les quelques échanges qu'il peut avoir avec les gérants de l'hôtel, [il] se trouve, en effet, très isolé :

"Il m'était interdit de sympathiser avec qui que ce soit, qu'il soit espagnol ou français. C'était une interdiction de fait, sans consignes préalablement écrites. En voici une preuve: un jour alors que j'étais dans le réfectoire, un homme qui parlait correctement espagnol s'approcha de moi et, après m'avoir salué, me dit qu'il devait me parler, et me demanda



le numéro de ma chambre, je ne vis aucun inconvénient à le lui donner. Le lendemain, le fils du gérant de l'hôtel me fit savoir que ce monsieur n'avait pas pu me rendre visite, parce qu'un policier qui était dans le réfectoire et qui connaissait notre langue lui avait dit que, du fait d'ordres venant de ses supérieurs, il ne pouvait pas parler avec moi, et il avait dû partir. Je rencontrais parfois le maire dans la campagne, il me saluait, et une fois il me dit qu'il ne le faisait pas dans le village pour ne pas nous porter préjudice, à moi comme à lui".

Souffrant d'artériosclérose, confiné, harcelé par les autorités, les premiers temps de Largo Caballero dans le Limousin sont durs. Il dit : "Les froids intenses augmentèrent mes douleurs au pied et j'appelai un médecin du village qui me prescrivit un traitement. Ma fille Carmen s'improvisa infirmière. Le voisinage et le personnel de l'hôtel nous traitèrent magnifiquement bien. Le fils du gérant me fournissait des journaux et des livres". Les difficultés s'accroissent par la suite : "Un mauvais après-midi, deux policiers se présentèrent à l'hôtel avec un mandat judiciaire pour me mettre à disposition du Procureur...". Son transfert dans la Creuse était une réponse de Vichy à la demande d'extradition envoyée par Franco. Le choix de la destination, un village isolé dans la Creuse, ne devait pas être le fruit du hasard. Ainsi, selon l'historien Jordi Guixé :

"L'arrestation s'est faite dans le plus grand secret et sans aucun ordre clair d'un juge compétent". Le 29 octobre, en effet, les gendarmes l'arrêtent et le conduisent à Aubusson où ils lui font part de la demande d'extradition le concernant pour "instigation de vols et d'assassinats" notamment. Là, ils lui confisquent ses effets personnels, "jusqu'à la cravate!" et lui refusent un appel au préfet pour dénoncer ses conditions de détention. Le lendemain, il est conduit à la prison de Limoges où il passe un mois, incarcéré dans de très mauvaises conditions... Ex-ministre de la santé de son gouvernement, Federica Montseny, est enfermée en même temps et pour les mêmes raisons à la prison de Limoges. Des rares moments où elle a pu le rencontrer, elle le décrit ainsi :

"Largo Caballero me faisait beaucoup de peine. La première fois que je le vis, nous nous trouvions sur le point d'être conduits ensemble pour l'enquête. [...] Le spectacle de sa vieillesse, de sa jambe malade, des humiliations et des souffrances qu'il connut en France (à la prison d'Aubusson, ils le traitèrent très mal, sans aucun respect pour son âge avancé ni pour sa personne), effaçait en moi tout sentiment d'animosité politique. Il me rappelait mon père et je ressentais pour lui une grande pitié et un profond désir qu'il sorte au mieux de cette épreuve".

Francisco Largo Caballero décrit ses conditions de détention. Il partage une cellule de 7 m<sup>2</sup> avec trois codétenus, les conditions d'hygiène sont déplorables, les geôliers violents. Seules quinze minutes de promenade dans une cour "indécente" leur sont accordées. La nourriture est maigre, 300 g de pain, deux soupes au chou sans matière grasse et du faux café qu'il qualifie d'"eau sale". La famille de Largo Caballero et la légation du Mexique se chargent de lui fournir une défense pour le jugement. Ses trois avocats - [...] ne s'expriment que très peu lors du procès, le procureur général s'étant opposé à la demande d'extradition, ce que confirme l'issue du procès : "Le 19 novembre, en réponse aux fausses preuves présentées par le gouvernement franquiste, et en respect des lois d'extradition françaises et du traité franco-mexicain pour la protection des réfugiés, ainsi que les multiples pressions en faveur de sa personne, venant d'Amérique du Nord notamment, la demande fut rejetée". Alors qu'il s'apprêtait à retourner à Crocq avec ses filles, les autorités françaises décident de l'interner à Vals-les-Bains, en Ardèche, car elles le considèrent comme un individu dangereux pour la sûreté de l'Etat. [En 1942, il est assigné à résidence dans la Drôme, puis est déporté en juillet 1943 au camp de concentration d'Oranienburg-Sachsenhausen près de Berlin]. En avril 1945, il est libéré et se rend à Paris où il meurt à peine un an après [à l'âge de 76 ans] ....

A l'initiative de la mairie, on peut trouver aujourd'hui à Crocq, sur l'hôtel de son assignation à résidence, une plaque commémorative en souvenir du passage de Francisco Largo Caballero dans le village [en face est installée une reproduction du célèbre tableau de Picasso, Guernica].

Eva LEGER  
Docteure en Etudes Hispaniques



La reproduction du célèbre tableau de Picasso "Guernica" sur un mur de Crocq

## Ce qu'ils font est juste

“Ce qu'ils font est juste” (ils mettent la solidarité et l'hospitalité à l'honneur Editions Don Quichotte, 2017. Une vingtaine de nouvelles, quelques poésies, et même une courte BD d'Enki Bilal. Même si aucun de ces textes n'évoque le plateau, beaucoup de gens ici sont concernés, militants ou simples citoyens. Ceux qui s'intéressent aux migrants, réfugiés, demandeurs d'asile, qu'on peut croiser un peu partout dans nos coins, de Peyrat à Meymac, en passant par Eymoutiers ou Peyrelevade. Il s'agit de dénoncer le tristement célèbre article L 622, qui date

de 1938 et permet de condamner, en les mettant dans le même sac, les filières de passeurs et les simples citoyens oeuvrant à un accueil digne et de simple humanité. Cet ouvrage a été présenté durant l'été à la Librairie “Passe-temps” d'Eymoutiers, à l'initiative d'un des 28 auteurs, écrivain militant (ou l'inverse) Serge Quadruppani, que nous allons évoquer plus bas. Dans cet ouvrage, on trouve de petites histoires qui tournent autour du même pot, dont certaines sont de vrais bijoux. Celle que je préfère utilise un humour décalé : on y parle de la tente qui se déplie en une seconde, mais qu'il faut deux heures pour replier. Tente qui peut amener en taule celui qui

en a fait don à un migrant. Surtout celui qui invente une tente plus pratique : “par votre invention vous favorisez leur séjour, vous le rendez plus facile, presque agréable... Vous sabotez le travail de la police... Avant, le temps qu'ils replient leurs tentes, on pouvait les appréhender”. Mais le plus hilarant nous semble “Machin-Chose” : au fin fond des Corbières, un couple recueille involontairement un migrant ... et un ours. Les gendarmes ne réussissant pas à embarquer le premier, emmènent l'ours. Qui sera condamné à un lourde peine de travaux forcés au cirque Gavarnie. Le tout est à lire avec une bonne dose d'auto-dérision.



## Journal de Compostelle

Une habitante d'Eymoutiers, Muriel Fossard, a publié chez Edilivre, son “Journal de Compostelle, ou le Retour à l'innocence”. Muriel est traductrice de formation. Les lignes qu'on découvre en 4<sup>e</sup> de couverture pourraient résumer à elles seules sa démarche : “se sentant en marge d'une société qui sacrifie systématiquement l'être à l'avoir, Muriel décide de s'élancer sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle”. Mais cette phrase est de l'éditeur, nous préférons laisser la parole à l'auteur. Qui a bien parcouru la totalité de l'itinéraire d' Eymoutiers à Santiago, soit quelques 1200 km, sur ce que nous connaissons comme “la voie limousine”

du pèlerinage, dans sa variante “voie de Rocamadour”. Mais pour Muriel, s'agit-il bien d'un pèlerinage ? On vous laissera libre d'en juger . Que son périple soit plutôt une épreuve qu'elle s'impose, tant physique que mentale, est évident. Après plusieurs mois de préparation sur le trajet menant de Bénévent-l'Abbaye à Bourgauf, arrive le vrai départ. Eymoutiers, le 15 avril 2014 : “ma tête de mule me transforme en ânesse qui porte son bât, celui qui blesse bien sûr” (elle parle d'un sac de 20 kg, pourtant allégé), la métaphore est claire. Ce seront ensuite des étapes de 15 à 25 km, par Treignac, vers Tulle. Et ainsi de suite jusqu'aux Pyrénées, et plus loin au-delà. Franchement, on peine avec elle, quand elle passe par des sentiments contradictoires, du (relatif) bien-être, au



découragement. Le récit est très détaillé, impossible à résumer ici. Il faudra lire. Que l'on soit spirituel ou non, on sera sensible à “la bienveillante présence” qui accompagne Muriel. A condition de ne pas se perdre dans le dédale des détails du quotidien, on pourra être impressionné par le courage physique, car l'épreuve est plus que sportive. Et souvent, la déception guette .. : “je trouve que les prix des gîtes d'étape ne sont pas tellement pèlerins”. Il est assez frappant pour le lecteur de passer allégrement d'une ambiance très spirituelle, à des observations purement matérialistes. On n'a ainsi pas toujours l'impression de lire le même livre. Peut-être que le vrai pèlerinage de Muriel Fossard, est-il le chemin de l'écriture ? A chacun son “finis terra”.

## 1936 Le Front Populaire en Limousin



Les Ardents Editeurs (Limoges) ont publié les travaux du collectif d'historien(e)s réunis dans l'association “Mémoire Ouvrière en Limousin”. L'ouvrage dresse un tableau très complet de cette année cruciale de notre histoire nationale. 12 auteurs se sont attelés à la tâche, pour un résultat étonnant. Tout le champ de la recherche historique est parcouru ; la Corrèze n'est pas oubliée, la Creuse restant cependant le parent pauvre. Parmi les plumes - qui respectent très exactement la parité - nous retrouvons des auteurs dont nous avons déjà publié des articles : Dominique Danthieux, le coordinateur (5 chapitres à lui seul!), Tiphaine Catalan, Eva Léger, Michel Patinaud. Ainsi qu'Anne Manigaud, dont le dernier ouvrage a été présenté dans le n° 60 (Marcel Body). Historiens connus aussi pour leur participation aux Bistrots d'Hiver (sans oublier Annette Marsac). Que trouve-t-on dans ces 220 pages abondamment illustrées ? Le volet politique est bien entendu un morceau de choix : 8 articles y sont consacrés, que ce soit les aspects électoraux (où l'on retrouve bien sûr “notre” Marius Vazeilles, par Gilbert

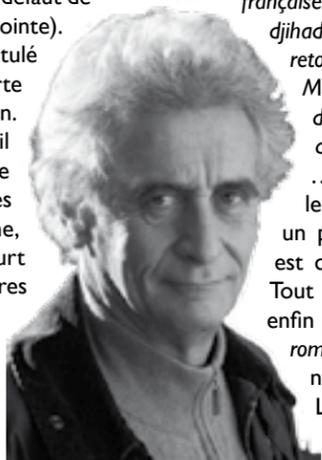
Beaubatie, les autres députés limousins, le commentaire des élections du printemps 36). Vient ensuite la question des luttes (Socialistes et Communistes, Le peuple dans la rue, Gauche et pacifisme, par Annette Marsac). Les exemples locaux ne sont pas oubliés, que ce soit Saint Junien (Nicolas Lestieux) ou Eymoutiers (Michel Patinaud). Les questions économiques tiennent aussi une large place : des mouvements ouvriers, à la question du chômage ou la crise des campagnes (Philippe Grandcoing), l'activité de la Maison du Peuple à Limoges (Anne Manigaud), le survol est (presque) complet. Les thèmes de société sont enfin abordés à travers “le temps des loisirs” et “les femmes en 1936” (Sylvette Néguiral) la place des étrangers en Limousin (notamment les réfugiés espagnols, voir IPNS n° 57) enfin la question de la consommation (N'achetez pas le lundi, Clotilde Druel-Korn). Un sujet très original évoque les “caricatures et dessins de presse” (Vincent Brousse). Un très vaste panorama donc, qui n'oublie pas le contexte plus général des “années trente”, à savoir ce qui conduit à ... ou ce qui est la conséquence de.... Des passerelles sont

tendues vers les questions internationales : montée du fascisme, guerre d'Espagne, progrès du pacifisme... Le pacifisme : grand sujet. On croisera par exemple deux ministres de Léon Blum (Charles Spinasse, cf. IPNS n° 59, et Paul Faure, ancien directeur du Populaire du Centre). Avec ces deux futurs soutiens du pétainisme, on pourra s'interroger : le pacifisme mène-t-il à tout ? Un petite réserve enfin, concerne le graphisme : un peu trop de rouge - mais est-ce un hasard ? - et une couverture pas très attirante, même si elle est parfaitement symbolique (elle évoque l'apparition des congés payés). On attend donc avec impatience les prochaines publications de l'association. Ses recherches en cours portent sur mai 1968 et son héritage, toujours en Limousin, et l'histoire de la Porcelaine. Nous aurons certainement l'occasion d'en reparler.

<http://www.lesardentsediteurs.com/spip.php?page=recherche&recherche=front+populaire>

## “Loups solitaires” de Serge Quadruppani [roman]

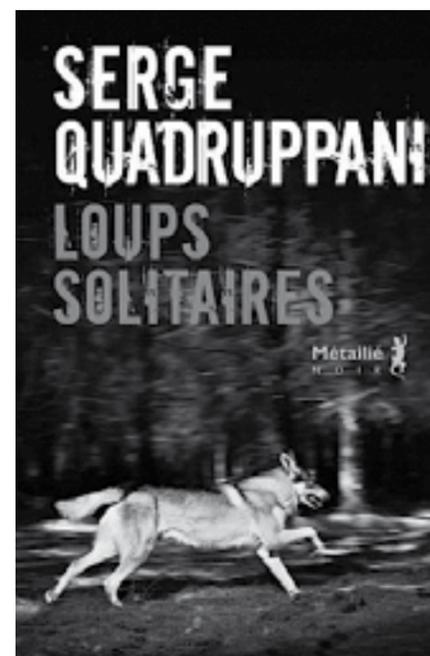
Serge est bien connu du côté d'Eymoutiers, à tel point que même le maire se mêle de l'aider à retrouver sa chatte fétiche ! Il est surtout beaucoup plus connu ailleurs. Auteur de plusieurs dizaines de romans, nouvelles, enquêtes et divers essais, il fait autorité comme traducteur d'ouvrages italiens. Il est très engagé dans différents combats ... lesquels ? eh bien, il suffit de lire ses bouquins - à défaut de le rencontrer (voir sa photo jointe). Son dernier roman, intitulé comme ci-dessus, est une sorte de chronique de l'infiltration. Allo docteur ? Mais non, il s'agit du sort d'une poignée de personnages engagés (englués plutôt) dans l'antiterrorisme, ou le terrorisme tout court d'ailleurs. Toutes les bêtes noires de Serge y défilent, qu'on peut résumer ainsi: d'abord, les services spéciaux, plus ou moins officiels, ou occultes (plutôt plus que moins pour ces derniers).



Ensuite les autorités, qui s'auto-définissent comme des élites, et manipulent, tout en étant manipulées. Vous vous demandez bien où je veux en venir ? Le fond des choses, c'est à mon sens, que les vrais terroristes ne sont pas ceux qu'on croit. Parce que la terreur qu'entretennent les pseudo-élites politiques, mais surtout économiques et financières, vaut bien “l'autre”.... car elle fait aussi beaucoup de victimes. Vous suivez ? Pour mieux comprendre, il faut lire bien sûr, en suivant les traces de “Pierre Dhiboun, membre des forces spéciales françaises infiltré dans un groupe djihadiste au nord du Mali . A son retour en France, il disparaît. Manifestement, il a déserté. Mais de quelle armée ? Beaucoup de monde aimerait le savoir” ... A partir de là, il faudra au lecteur une bonne carte, et un petit carnet pour noter qui est qui, et surtout qui fait quoi. Tout ce beau monde débarque enfin par ici, mais “ce n'est pas un roman régional”, dit l'auteur. Pour nous, gens de la Montagne Limousine (qui n'est pas “exactement” le plateau

de Millevalles, Serge !), les choses prennent une meilleure tournure, on se sent enfin chez soi. D'abord, parce que - écrit Serge - “il y pousse aussi la mauvaise herbe de la rébellion”. Aussi parce que Tarnac et La Villedieu, on connaît. Comme le camp militaire de La Courtaude - ne le cherchez pas sur la carte, c'est fortuit. “Quant à Ayguières, c'est limpide comme la Vienne”. L'intrigue “rencontre le Limousin profond, ses marginaux foldingues, ses gendarmes clocheterlesques, et surtout ses animaux bien décidés à n'en faire qu'à leur tête”. Là, c'est l'éditeur qui écrit, mais bien sûr personne ne l'a rencardé. Et les loups dans tout ça ? On y vient : un vrai loup et des faux, le pire n'étant pas celui que craignent les éleveurs. Celui-là, laissez le tranquille, svp, Serge le premier. Par contre, la petite meute de bipèdes qui se promène dans nos bois, trimbalant le matériel qu'on imagine, là, franchement, ça craint. S'agirait-il de nos sympathiques chasseurs ? Une sorte, en effet. Mais quand l'amour s'en mêle, ça se complique, parce que tout est déréglé. Un seul conseil vaudra mieux que ce triste commentaire : lisez. Moi, ça ne m'a pas vraiment plu. Je n'aime pas qu'on se moque des loups !

*Le petit chaperon rouge.*



# Une histoire de courage

## Une histoire qui mêle amitié et contraintes professionnelles

Farhad, Kurde irakien, vit et travaille en Creuse depuis plusieurs mois. Il a un travail déclaré en CDI. Pour ses employeurs, cette embauche vient pallier des difficultés de recrutement dans le secteur où ils opèrent et ils sont satisfaits de son travail. Pourtant, il risque l'expulsion.

Farhad vivait à Touz Khormato, à 30 km de Kirkouk, siège de violents affrontements, ravivés depuis le référendum du 25 septembre dernier pour un Kurdistan indépendant. Il est passé par la jungle de Calais, puis par le centre d'accueil et d'orientation (CAO) de Peyrat-le-Château (Haute Vienne). Quand Catherine Jobin rencontre Farhad, qui fut son premier élève aux cours de français qu'elle donne bénévolement au CAO, elle ne savait pas où cela allait la mener. Farhad était un élève assidu, curieux, désireux d'apprendre. Ils ont sympathisé. En octobre 2016, débouté, sans ressource et obligé de quitter le centre d'accueil de Peyrat-le-Château, Farhad s'installe tout naturellement chez ceux qui sont devenus ses amis : Catherine et son mari Pierre.

### Embauche

Pierre et Catherine Jobin sont pépiniéristes, forestiers et entrepreneurs de travaux sylvicoles dans le département de la Creuse. Comme l'ensemble de leur profession, ils connaissent de grosses difficultés de recrutement. En octobre 2016, Farhad a déposé une première demande de séjour, motivée entre autres, par une promesse d'embauche des Jobin. La réponse de la préfecture a été un refus de séjour assorti d'un arrêté d'expulsion (OQTF : obligation de quitter le territoire français) à l'encontre de Farhad. Un recours auprès du tribunal administratif de Limoges a été déposé, afin de contester cette décision. Au printemps 2017, Pierre et Catherine Jobin ont cependant décidé d'embaucher Farhad. Il est déclaré à la MSA et il paye ses cotisations sociales. M. et Mme Jobin, documents et témoignages à l'appui, s'en sont longuement expliqués auprès de la préfecture dans le courrier annexé à la deuxième demande de titre de séjour en juin 2017. Mais le préfet est resté sourd à ces arguments et n'a pas donné suite aux demandes de rencontre des Jobin, ni à la demande de titre de séjour. Bien que Kurde d'Irak, le statut de réfugié lui a donc été refusé car il n'a pu fournir dans les délais les documents prouvant son origine. Ces documents existent, ils ont été remis au tribunal mais il n'en a pas été tenu compte. En septembre 2017, malgré tout cela, le tribunal administratif de Limoges a à nouveau refusé un titre de séjour à Farhad. Il peut donc à tout moment être expulsé, même s'il a fait appel. M. et Mme Jobin sont, eux, menacés de lourdes sanctions pour l'emploi d'un travailleur sans titre de séjour, alors qu'ils ont fait toutes les démarches administratives nécessaires.

### Pétition

Alors que la situation en Irak et plus particulièrement au Kurdistan s'aggrave de jour en jour, Farhad ne demande qu'à s'insérer et s'est donné les moyens de le faire. Alors que ses employeurs ont joué la carte de l'honnêteté et de la transparence, ils risquent une lourde condamnation. Depuis maintenant deux ans, Farhad vit, ou plutôt survit, en permanence dans l'incertitude. Chaque démarche effectuée auprès de l'administration française lui apporte l'espoir de pouvoir accéder à la paix à laquelle il aspire tant. Pourtant, chaque fois, il lui a été refusé ce droit de pouvoir vivre dans la dignité, le renvoyant dans un état de précarité de plus en plus difficile à endurer. Cette situation est emblématique du sort dramatique de nombreux 'exilé'e's, de la volonté politique de les maintenir dans la précarité et la détresse, la seule réponse étant d'expulser à tout prix y compris quand il y a danger pour eux et pour elles. Une pétition (1) a été lancée pour soutenir la demande de

Farhad. Elle demande au préfet de la Creuse de lever l'obligation de quitter le territoire français et d'accorder un titre de séjour à Farhad, afin qu'il puisse vivre dans la légalité et qu'il puisse reconstruire sa vie dans des conditions dignes et humaines. Cette pétition est soutenue entre autres par divers représentants de la filière bois du fait des difficultés récurrentes de main d'œuvre et de la tradition d'emploi de main d'œuvre étrangère dans le secteur.



### Appel d'air

Face à l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous rapide avec le préfet, les Jobin, accompagnés de représentants de la filière bois, après avoir averti la préfecture de leur venue, s'y sont présentés. La presse était là. Ils étaient attendus ! Ils ont remis la pétition (aujourd'hui plus de 39 000 signatures et cela continue) assortie des soutiens de la filière bois. Ils ont été reçus par M. Cu villier, responsable de la direction de la citoyenneté et de la légalité (incluant le service des étrangers). Ce dernier semblait découvrir le dossier et s'est engagé à l'étudier et en référer au préfet dans le strict respect de la légalité. L'article L 313-14 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) stipule que "la carte de séjour temporaire (...) peut être délivrée, sauf si sa présence constitue une menace pour l'ordre public, à l'étranger ne vivant pas en état de polygamie dont l'admission au séjour répond à des considérations humanitaires ou se justifie au regard des motifs exceptionnels qu'il fait valoir." Cela semble donc simple, mais le ministre de l'Intérieur a donné des consignes quant aux admissions au séjour et le préfet craint l'appel d'air ! Qu'il se rassure : la conjonction alliant amitié, personne apte à exécuter un travail difficile, carence de main d'œuvre, courage des employeurs (car il faut du courage, même quand on est en situation professionnelle critique, pour se mettre hors la loi avec les conséquences y afférant) est suffisamment rare pour justifier le côté exceptionnel et limiter l'appel d'air. Il faut du courage aussi à Farhad pour tenir ! D'autant que les nouvelles du Kurdistan irakien sont mauvaises : depuis le référendum la situation est explosive. 30 000 personnes ont fui Touz, sa ville d'origine, et les destructions sont massives. Les aéroports internationaux du Kurdistan irakien sont fermés.

### Une circulaire et un projet de loi très inquiétants

Le 22 novembre les gendarmes sont venus apporter à Farhad une assignation à résidence (interdiction de quitter la commune de Royère et obligation de pointage 3 fois par semaine à la gendarmerie). Une autre décision fixe le pays de renvoi : l'Irak. Cette décision avait été prise avant la rencontre à

la préfecture, juste après la réponse négative du tribunal administratif. On espérait donc que le préfet pourrait revoir sa décision. Mais les contacts récents avec la préfecture sont nettement moins chaleureux et pour cause. Le ministère de l'Intérieur a en effet émis le 20 novembre 2017 une circulaire fixant "les objectifs et les priorités en matière d'immigration irrégulière (...) permettant une action rapide à droit constant dans l'attente de la prochaine loi." Les préfets seront évalués sur leurs résultats. Les cibles

sortant de prison (retour de la "double peine").

- Incitation ferme au retour volontaire aidé (avec versement d'une prime proposée dès le début de la procédure d'asile).

Certaines des mesures de cette circulaire sont à la limite de la légalité au regard de la loi actuelle, mais le gouvernement travaille sur une énième loi sur l'immigration qui légalisera tout cela.

### Premiers effets

Sur notre territoire nous commençons à en voir les effets. Nous avons vu la première interdiction de retour accompagnant une OQTF à l'encontre d'une personne pourtant bien inoffensive, souffrant de troubles post-traumatiques dont les médecins de l'OFIL (sous tutelle du ministère de l'Intérieur) ont décrété que le retour dans son pays n'aggraverait pas les troubles, ainsi que plusieurs extractions des CAO de personnes en fin de procédure Dublin (donc juste avant qu'elles ne puissent déposer leur demande d'asile en France), des assignations à résidence en PRADHA avec des remises rapides de billets d'avion pour l'Italie. L'OFIL fait une campagne intense auprès des associations autour de l'aide au retour !

Sur le plan national il y a deux fois plus de personnes en rétention que l'an passé à la même époque. Pendant ce temps, Emmanuel Macron se vante d'extraire quelques migrants de l'enfer libyen, le "préfet des réfugiés" va faire son marché dans les camps du HCR (Haut commissariat aux réfugiés) et il y a eu quelques mesures pour aider à l'intégration des personnes ayant obtenu l'asile (30 à 35 % des demandeurs, un des taux les plus bas d'Europe). On s'en réjouit pour les bénéficiaires, mais cela ressemble à un gros rideau de fumée pour cacher une autre réalité : un bon migrant est un migrant hors de nos frontières. On voit également ce que cache la déclaration comme quoi il n'y aurait plus de migrants à dormir dehors.

### Et pourtant...

Un rapport récent de l'OCDE qualifie de "caricaturale" la distinction migrants économiques (à exclure du territoire) et réfugiés (à accueillir) du discours porté actuellement par nos dirigeants. Selon ce rapport "la persistance des régularisations de sans-papiers pour motif économique (6 400 en 2016), témoigne de besoins de main-d'œuvre non satisfaits dans plusieurs secteurs", parmi lesquels les services à la personne, la restauration, l'hôtellerie et l'agriculture. De nombreux chercheurs et non des moindres, français et étrangers, appellent à l'ouverture des frontières, les migrations ayant un effet positif non seulement pour les migrants eux-mêmes mais aussi pour les pays d'arrivée et de départ. En 2006 Kofi Annan, alors secrétaire général de l'ONU, affirmait : "Depuis qu'il y a des frontières, les hommes les franchissent, pour visiter les pays étrangers mais aussi pour y vivre et y travailler... L'histoire nous enseigne que les migrations améliorent le sort de ceux qui s'exilent mais font aussi avancer l'humanité toute entière... Tant qu'il y aura des nations, il y aura des migrants. Qu'on le veuille ou non, les migrations continueront car elles font partie de la vie. Les migrations ne sont pas un jeu à somme nulle. C'est un jeu où il pourrait n'y avoir que des gagnants."

Dominique Weber

(1) <https://www.change.org/p/annulez-votre-decision-d-expulser-farhad-accordez-lui-un-titre-de-sejour>

# Du rififi chez les libres-penseurs

Le divorce est consommé entre La Libre Pensée de Haute-Vienne et son homologue creusoise. Pour ceux qui ne connaîtraient pas ces associations, Libre pensée est une expression attribuée à Victor Hugo dans un discours de 1851 désignant, dans l'idéal, un mode de pensée et d'action éloigné des dogmes religieux, philosophiques, idéologiques ou politiques, mais se fiant à la logique et à la raison. Voilà pour la pensée. Qu'en est-il de la liberté ? Voyons donc cela sur le terrain.

## “Penser librement“ ?

La Libre Pensée de la Creuse (LP 23) est connue pour être l'instigatrice de deux moments forts du pacifisme creusois : la cérémonie “off“ du 11 novembre devant le monument aux morts de Gentioux (voir IPNS n° 53) et l'érection d'une plaque, en souvenir de la mutinerie en 1917 des soldats Russes à La Courtine (voir IPNS n° 42). Tout ce qui a trait à ces deux symboles est révélateur du véritable fonctionnement de ces sociétés où l'on déclare “penser librement“. Cela nous semble pourtant loin d'être le cas. Pour bien comprendre, il faut soulever le tapis et observer la poussière que certains y ont cachée. “Maudite soit la guerre“ lit-on sur les deux monuments précités. À l'évidence, c'est pourtant bien de guerre dont il s'agit entre les deux associations, creusoise et haut-viennoise. La première est très proche de la direction nationale, solidement tenue par les trotskystes lambertistes (également apparatchiks FO, dignitaires de la franc-maçonnerie (1) ou autres, dont feu Marc Blondel était le type-même). La seconde vient d'être virée d'une maison limougeaude appartenant à la dite fédération nationale ; lieu manifestant justement un esprit d'ouverture bienvenu, en accueillant plusieurs associations humanistes (la plus connue étant le Secours Populaire, voir IPNS n° 54). En apparence, tout le contentieux tourne autour du contrôle de l'association La Courtine 1917 où les Libres-penseurs sont très nombreux, parmi une majorité d'adhérents qui se contrefichent de leurs querelles intestines, demandant juste à pouvoir “penser librement“, là, et ailleurs.

## Un “Moine“ chez les libre-penseurs !

Comme souligné dans IPNS n° 53, l'association creusoise est dirigée par un président omnipotent, véritable caricature des objectifs affichés de la LP. Une sorte de Moine chez les LP, dénommé Régis Parayre. Et pourtant chez les LP, les moines sont honnis ! Se considérant propriétaire de la cérémonie pacifiste du 11 novembre, le président de la LP 23 s'autorise à y délivrer les autorisations de prendre la parole,

de brandir les oriflammes, de chanter même. En 2016, l'organisation spatiale de la manifestation ressemblait à une scène de western. Le président autoproclamé du CLAMMG (Comité laïque – très important – des amis du monument aux morts de Gentioux) était entouré d'une ribambelle de banderoles LP, tel un barrage de chariots de pionniers, ou telle la courtine (ouaf, ouaf) d'un château-fort assiégé. Les autres n'avaient plus qu'à regarder, écouter religieusement (si, si), ou s'approcher de la tente installée plus haut (avec l'autorisation de Mme Simoneau ?), pour y lire ou acheter des publications toutes plus sectaires les unes que les autres, et consommer (ils ont besoin d'argent) du jus de pomme, au bénéfice de... Quelques mois plus tôt avait eu lieu une rocambolesque AG de l'association La Courtine 1917, avec une descente de dirigeants nationaux de la LP prétendant à la main-mise sur la dite association. Non mais ! Propriété, quand tu nous tiens. Et pourtant, n'est-ce pas un certain Joseph Proudhon qui proclamait en 1842 : “La propriété, c'est le vol“ ? Proudhon dont se revendiquent d'ailleurs nombre de libres-penseurs. Evacués les fauteurs de coup d'état ... ils se vengeraient. De l'association courtinoise d'abord, en lui interdisant sans appel l'utilisation de l'image de la plaque du cimetière, propriété (encore !) de la LP 23. Vu de l'extérieur, on aimerait savoir ce que pensent de cette initiative tous les généreux donateurs de la souscription, et l'artiste sculpteur ? Bref ... ça n'était pas fini.

## Les “industriels“

La LP 87, à l'évidence beaucoup plus ouverte car réunissant des membres de bords politiques plus divers, allait être chassée de l'immeuble limougeaud qu'elle avait pourtant rénové. Nous vous passons les détails. La LP 87 quitte donc la fédération nationale, où l'on pense si librement, et reçoit par contrecoup l'adhésion de plusieurs creusois écoeurés. Pour rétablir l'équilibre de la balance, on signalera tout de même la curieuse vindicte des LP limougeauds contre les subventions régionales versées à l'association occitane “La Calendreta“, gérant une école privée,



non confessionnelle. Et pourquoi donc ? Les vilains curetons ne leur suffisent plus ? De tout ça, on peut en rire ou en pleurer, ou s'en f... royalement. Juste se demander, comme pendant les guerres ou guéguerres, qui engrange les bénéfices des hostilités ? “Ils croyaient mourir pour la liberté (patrie), en fait, ils mouraient pour des industriels“

(Merci Anatole). Mais qui – chez les LP – sont donc ces “industriels“ et quel est leur vrai combat ? En tout cas, beaucoup de gens aimeraient bien continuer à aller à Gentioux ou à La Courtine, manifester leur amour pour la paix, la liberté de pensée, et l'exigence de fraternité.

Jean-François Pressicaud et Michel Patinaud



Marc Blondel à Gentioux | 11 novembre 2008

(1) L'interpénétration entre Libre Pensée et Franc-maçonnerie n'est pas une invention de notre part : La fédération de la Creuse de la LP organisait le 28 octobre 2017 à Guéret une conférence sur le thème : “Libres-penseurs sous l'équerre et le compas“.

“La Libre Pensée ... a voulu instaurer une contre-religion, et – écrivait en 1911 un de ses militants - a besoin d'un certain culte, qui, quoique dépourvu de surnaturel, n'en revêt pas moins un caractère respectueux et solennel“. Louis Pérouas, dans “Limousin sensible et rebelle“ (éditions autrement)

## Inquiets pour l'avenir ?

Si vous êtes inquiets concernant l'avenir, ou tout au moins, si vous vous interrogez, voici une réponse éclairante de la Grande Loge de France donnée à l'occasion du colloque de Guéret du 4 octobre 2017 : “Comment répondre aux enjeux d'un monde en formation sur fond de déclinisme européen ? Un ressourcement créateur d'une société ouverte sur l'intérieur par sa propre puissance de sublimation symbolique apporte une réponse.“

# Un centre d'art qui change de paysage

En septembre dernier, une nouvelle présidente, Sophie Bertrand, prenait les rênes du Centre international d'art et du paysage de Vassivière. L'occasion pour IPNS de lui donner la parole et de faire le point sur les actions de l'établissement.

Native de Peyrat-le-Château, j'ai pu observer Pierre Digan en 1983 sculptant Le berger de Saint-Genest dans la cour de l'école primaire. Cette œuvre fait partie des premières œuvres exposées sur l'île de Vassivière dans le cadre d'un symposium mettant le granit à l'honneur. Cette expérience est surtout un exemple de l'art allant tout d'abord au-devant du public et lui permettant ainsi la découverte de l'île. Ce dispositif permettait de susciter notre curiosité d'enfant face à cette création mystérieuse et celle de nos parents pour ce lieu devenu public. Architecte, je me suis installée à Eymoutiers en 2010, après avoir été cheffe de projet pour Xavier Fabre et Vincent Speller - les architectes qui ont conçu et dessiné le centre d'art avec Aldo Rossi. Sollicitée pour entrer au conseil d'administration du Centre international d'art et du paysage de Vassivière en mai 2016, je découvre mieux le fonctionnement de cette structure mise en place au début des années 1990.

## La structure

Les bâtiments appartiennent à la Région et sont mis à la disposition du centre d'art. Le phare et le "mur", construits entre 1989 et 1991, disposent de 5 espaces principaux d'exposition, d'une librairie et d'une bibliothèque, d'une salle des publics, des bureaux de l'équipe et d'un restaurant mis en gestion indépendamment. De par sa localisation dans un espace rural et son programme, ce bâtiment est remarquable dans l'œuvre d'Aldo Rossi. Il synthétise l'ensemble de sa pensée architecturale. À côté, le château est un espace dédié aux résidences d'artistes depuis 2012, avec des espaces de travail, une grande salle et 3 appartements. Les financements sont à part égale État - Région. Le budget annuel varie entre 600 et 750 000 euros. Par l'origine des subventions, il était devenu nécessaire de confier la présidence à un non-élu. Néanmoins, les subventions de l'État et de la Région sont vitales pour l'existence du centre d'où la présence de leurs représentants au conseil d'administration.

## Les acteurs du centre d'art

La programmation artistique et culturelle est portée par une association de type loi 1901, organe à deux parties. D'une part un conseil d'administration composé d'élus régionaux, de représentants de l'État, via la DRAC et la DREAL, de représentants du Syndicat mixte du Lac de Vassivière, du département de la Creuse et de personnalités extérieures. C'est à ce dernier titre que je suis entrée en mai 2016 au conseil d'administration, en tant qu'architecte installée localement. Le CA se réunit tous les trimestres. Un bureau est issu de ce CA, avec un ou une présidente, deux vices-président-e-s, un-e secrétaire et un-e trésorier-e. Jusqu'à présent, le président avait toujours été un élu régional. Par ailleurs, existe une équipe de 11 salariés équivalant à 9 temps pleins. Les postes sont répartis entre la production de trois expositions annuelles, la dizaine de résidences annuelles dans le château, l'accompagnement des artistes, la conservation, la restauration et les commandes d'œuvres en extérieur incluant depuis récemment l'animation d'un programme Nouveaux Commanditaires, l'accueil du public (plus de 50 000 visiteurs par an dont 10 000 prennent un billet d'exposition), les conférences et médiations autour des expositions, l'accueil des groupes, à raison d'un à deux par jour, les actions éducatives sur le territoire, l'artothèque, la librairie, la coordination et le suivi comptable et administratif y compris les demandes de subventions, la communication, les partenariats avec d'autres structures locales et de Nouvelle-Aquitaine, mais aussi au niveau national et



les coopérations internationales. Marianne Lanavère en est la directrice depuis 2012.

## Deux partenaires

Deux partenaires épaulent cette structure. L'association des "amis du Centre d'art", créée afin de fédérer un public régulier autour de la programmation du Centre d'art, repose sur un petit noyau de bénévoles, amoureux et amateurs d'art contemporain. Le syndicat mixte "Le Lac de Vassivière", interlocuteur privilégié en particulier pour l'entretien et l'accès au site de l'île de Vassivière, nous met en lien avec la Région, l'ONF et le Conservatoire du littoral, et dans sa mission touristique, avec l'accueil au sens large des visiteurs. Jusqu'en 2016, un élu régional présidait à la fois le syndicat et le Centre d'art et du paysage. Le président actuel du syndicat est Gérard Vandembroucke.



Marianne Lanavère - Sophie Bertrand

## Maillage

Directrice et présidente, nos parcours complémentaires nous permettent de croiser nos regards (histoire de l'art, art contemporain, rapport au temps et à l'architecture, paysage, rapport à l'espace). Depuis son arrivée en 2012, Marianne Lanavère développe différentes pistes pour élargir l'accueil des publics autour de chaque exposition. Attentive à la dynamique humaine du territoire, elle cherche à intensifier les liens avec les habitants et le tissu culturel limousin. Ce fut le cas de la collaboration avec l'Espace Rebevalle pour l'exposition de Peter Buggenhout en 2013, d'une coopération avec People et Culture Corrèze autour de l'exposition du groupe RADO "Ce qui

ne se voit pas" en 2014, d'une coopération avec Treignac Projet pour l'exposition "Être Chose" en 2015, d'un échange avec le Centre d'art contemporain de Meymac autour de l'exposition de François Bouillon, un artiste originaire de Treignac, en 2016 ou du parcours "Transhumance" d'œuvres dans les bourgs de Beaumont-du-Lac, Gentioux-Pigerolles, La Villedieu, Nedde, Peyrat-le-Château, St Amand le Petit et sur Radio Vassivière en 2017.

Le Centre d'Art et du Paysage collabore souvent pour des conférences, des performances, des expositions avec Quartier Rouge à Felletin, La Pommerie à Gentioux-Pigerolles, La Cité des insectes à Nedde, l'association Emile a une vache à Royère-de-Vassivière... À la présidence du réseau d'art contemporain en Limousin CINQ,25 en 2014-2017, Marianne Lanavère a pu ainsi s'insérer dans le maillage des lieux culturels dédiés à l'art contemporain en Limousin.

## Art en résonance

Dans l'exposition actuellement en cours, l'artiste indienne Hemali Bhuta a saisi trois ressources du Limousin : le granit, l'or et la force de l'eau pour produire le papier. Elle fait un pont entre l'or d'ici et l'or de l'Inde. Cet or a fait du Limousin, au Moyen-Âge, une province riche dont la culture occitane rayonnait. Je vous invite à venir découvrir ce travail délicat, mystérieux, de la transcendance, du passage des ténèbres à la lumière. Le paysage est miniaturisé et l'artiste nous demande de nous faire tout petit, pour découvrir peut-être quelques pépites... Par hasard, cette exposition me touche car elle entre en résonance avec mon histoire. Pour mon diplôme d'architecture, je suis partie 11 mois en Inde. J'ai travaillé pour une ONG indienne œuvrant en milieu rural pour l'alphabétisation des femmes et la polyculture sur des terres salines. J'y ai construit mes premiers bâtiments : une école et un centre de formation aux techniques de construction, afin de donner un travail complémentaire aux paysans et leur permettre de rester au pays. Une autre façon de parler développement en milieu rural.

Je souhaite que les portes du centre d'art soient toutes ouvertes, à chacune et chacun de nous. Faisons que l'art nous ouvre une porte sur le paysage.

Sophie Bertrand

## Les prochains rendez-vous

- Jeudi 18 janvier 18h30 au FRAC de Limoges, conférence sur l'art contemporain en Inde.

- Jeudi 25 janvier à la BFM de Limoges, Café géographique sur l'art en milieu rural.

- Samedi 27 janvier 15h au Centre d'art, chantier de coécriture des notices d'œuvres, suivi d'un apéro-rencontre à 18h au château avec l'artiste et le biologiste en résidence, en recherche sur les parasites.

- Dimanche 18 février à 15h30 le Centre d'art invite un habitant, Johan Jooren, à réagir à l'exposition.

En savoir plus : [www.ciapiledevassiviere.com](http://www.ciapiledevassiviere.com)

## Randonnée, art contemporain et paysage

C'est un des chantiers actuels du centre d'art. Une première journée d'étude a été organisée en septembre 2015, avec l'IPAMAC (l'association des parcs naturels régionaux du Massif central) et le Parc naturel régional de Millevaches, avec la présentation d'exemples similaires en Aveyron et en Ardèche. Aujourd'hui, un appel à projet de conception de zones de bivouac est en cours, en partenariat avec le PNR. Le Centre d'art et du paysage a également proposé aux accompagnateurs de la Montagne limousine une formation en histoire de l'art. La nouvelle mission de médiateur des Nouveaux Commanditaires, un dispositif créé par la Fondation de France, va permettre d'accompagner des citoyens qui auraient le désir de commander une œuvre d'art pour répondre à des questions de société. Pour le centre d'art, cette initiative semble pertinente sur 3 points. Elle permet de passer de l'échelle du site de Vassivière à l'échelle du PNR de Millevaches, pour une vision plus globale. Elle s'appuie sur le réseau de l'art contemporain existant fédéré par le réseau CINQ,25 (l'Espace Rebevalle, l'Abbaye St-André de Meymac, la Cité de la Tapisserie d'Aubusson...) et les chemins de randonnées existants, les animateurs des circuits de randonnées et les randonneurs. Elle structure, articule et permet les rencontres entre des pratiques, des publics et des économies différentes en mettant en lien ce qui existe déjà et en travaillant ensemble. C'est une des cartes que le Limousin peut jouer dans la Nouvelle Aquitaine. Nous sommes un trop petit pays pour se perdre dans de petites guerres.